

rapport annuel 
2009

Les modèles de création de valeur mis en place jusqu'à présent sont profondément remis en cause depuis la crise financière de 2008. Le nouveau rapport de force qui s'installe entre l'Europe, l'Amérique et l'Asie touche toutes les entreprises à vocation mondiale, dont la nôtre.

Chargeurs est positionné sur des métiers liés au bâtiment et au textile. Pour ce dernier, la configuration du marché évoluait clairement, à un rythme relativement régulier, vers une consommation en progression de produits standards fabriqués en Asie et une demande européenne plus haut de gamme, nécessitant davantage d'innovation, de qualité et de service. Chargeurs avait diagnostiqué très tôt cette tendance de fond. À travers une démarche responsable, respectant les exigences de ses clients, les besoins de ses salariés et les intérêts de ses actionnaires, le Groupe s'est adapté en permanence à cette configuration mondiale en ajustant le mieux possible son organisation industrielle en fonction des évolutions des marchés et de leurs impératifs de compétitivité.

Cette démarche s'est traduite par un rééquilibrage de ses capacités de production vers l'Asie et une réduction progressive de celles-ci en Europe.

La cassure provoquée par la crise, sa brutalité et l'ampleur de la chute d'activité qui s'en est suivie ont fortement accéléré cette évolution.

Chargeurs a fait face au krach économique de 2008 en trois étapes. La première a consisté à mettre en place, dès le mois d'avril 2009, un plan d'adaptation industrielle à la contraction des marchés et visant à réduire d'un tiers les frais fixes des métiers, soit 17 millions d'euros sur base annuelle. Les mesures prises se sont traduites par d'importantes réductions d'effectifs.

Grâce aux mesures drastiques opérées, les métiers ont retrouvé une rentabilité opérationnelle dès septembre 2009 ce qui permet de viser une forte amélioration du résultat opérationnel en 2010.

La deuxième étape a consisté à consolider les financements du Groupe, mis en difficulté par les pertes d'activité et les coûts de restructuration afférents. Dès l'été 2009, une négociation a été initiée avec les banques partenaires qui a abouti, le 29 décembre, à un accord sur le réaménagement de la dette de Chargeurs à hauteur de 80 millions d'euros, permettant de gagner deux ans de maturité pour les dettes à court et à moyen terme. La négociation avec les banques s'est appuyée sur les résultats des mesures prises au premier semestre 2009 et sur les plans opérationnels des métiers.

La troisième étape est à présent consacrée au renforcement des fonds propres du Groupe au travers de l'émission d'obligations convertibles pour 23 millions d'euros, finalisée le 29 mars 2010.

Le renforcement des fonds propres de Chargeurs donne ainsi au Groupe les moyens de poursuivre le plan de marche des métiers recentrés sur leurs atouts respectifs :

Chargeurs Films de Protection : faire croître sa valeur par croissance organique sur les marchés porteurs d'Europe où il est leader incontesté.

Chargeurs Interlining : finaliser et valoriser sa mutation asiatique par une opération capitalistique.

Chargeurs Wool : améliorer constamment sa liquidité par la sélection des contrats.



« Grâce à sa réactivité, Chargeurs a pu faire face, en 2009, à une crise d'une ampleur inégalée. Consolidé financièrement, recentré sur ses atouts, le Groupe aborde l'avenir avec une confiance renouvelée. »

Eduardo Malone
Président-Directeur Général



aujourd' hui

GRUPE MONDIAL

CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 : 451,6 M€

DONT 94 % HORS DE FRANCE

LEADER SUR 3 MÉTIERS :

Films de Protection

Leader européen

Innovation, qualité et service

Entoilage

Leader mondial

Forte implantation asiatique

Laine

Leader mondial

de ventes de laine peignée

2 325 COLLABORATEURS

34 PAYS



demain



Profiter de la forte présence européenne de Chargeurs Films de Protection pour y accroître ses parts de marché, notamment sur le marché porteur du bâtiment en Europe de l'Est.



Focaliser l'avenir du développement de Chargeurs Interlining sur la Chine, atelier du monde, et y valoriser le savoir-faire du métier.



Optimiser les performances de Chargeurs Wool grâce à son savoir-faire en matière d'ingénierie financière.

aujourd'hui

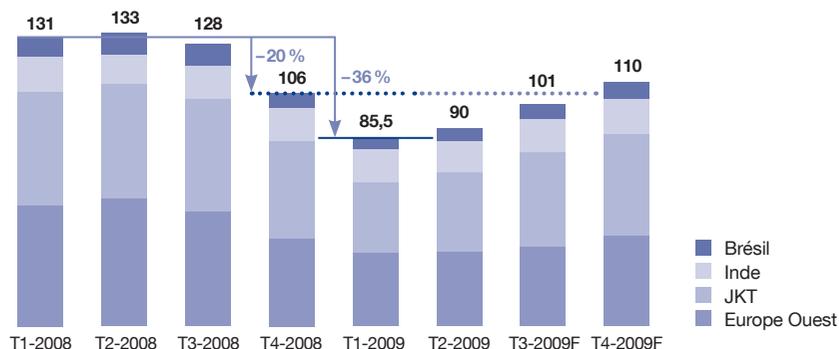
CHARGEURS FILMS DE PROTECTION

Chargeurs Films de Protection est spécialisé dans la conception et la production de films autoadhésifs pour la protection temporaire de surfaces industrielles. Ses clients – principalement dans le secteur du bâtiment mais aussi de l'électroménager et de l'automobile – optimisent ainsi la valeur de leurs produits, en conservant une qualité de surface irréprochable pendant toutes les phases de production et de stockage.

En 2009, les répercussions de la crise financière et économique mondiale ont fortement affecté le marché de la construction, qu'elle soit résidentielle ou commerciale. Les baisses d'activité ont atteint 40 % en Amérique, 30 % en Europe et 5 % en Asie. Chargeurs Films de Protection a ainsi subi une chute de son activité de près de 38 % au premier semestre 2009 sous l'effet conjugué de la baisse du marché et des déstockages de toute la filière. Cette baisse a été contenue à 20 % au second semestre, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre à lui seul enregistrant une croissance d'activité de 6 % par rapport au dernier

trimestre 2008, traduction d'un début de reprise des marchés. Face à une surcapacité industrielle évaluée à 20 %, Chargeurs Films de Protection a réagi très vite, notamment en fermant une ligne de production, réduisant ainsi ses frais fixes d'un tiers. Le chiffre d'affaires 2009 s'établit à 142,3 millions d'euros et le résultat d'exploitation à -2,8 millions d'euros traduisant le coût des mesures prises pour adapter les capacités. Hors frais de restructuration, Chargeurs Films de Protection aurait enregistré un résultat positif en 2009, de 1,9 million d'euros, prouvant l'efficacité des mesures prises.

Production d'acier : une reprise progressive
(Source : WorldSteel, Macquarie Research, août 2009)





**Plan
2010-2012 :
Hausse de la
rentabilité**



**Renforcement
du leadership ouest-
européen et croissance
appuyée sur la vitalité
du bâtiment en
Europe de l'Est**



demain

Pour l'avenir, Chargeurs Films de Protection entend s'appuyer sur ses positions de leader européen pour y consolider sa croissance par une focalisation sur les secteurs à forte valeur ajoutée et le développement de son offre en Europe de l'Est, appuyé sur le dynamisme du bâtiment neuf ou de rénovation.

Chargeurs Films de Protection va également développer des activités de niches, notamment dans le secteur de l'automobile et celui de l'électronique.

Sur un marché de la protection de surface qui devrait retrouver sa croissance historique de 4 % par an, Chargeurs Films de Protection vise, au minimum, à progresser au même rythme.

aujourd'hui

CHARGEURS INTERLINING

Leader mondial de l'entoilage pour l'habillement, Chargeurs Interlining bénéficie d'une structure fortement mondialisée qui lui permet d'offrir à ses clients confectionneurs une proximité étroite. Chargeurs Interlining maîtrise les multiples aspects de ce produit technique, intercalé entre la doublure et le tissu de dessus, qui confère souplesse et tenue aux vêtements.

En 2009, la baisse de la consommation de vêtements dans la plupart des pays occidentaux a provoqué un fort ralentissement de la chaîne de production de la confection, y compris en Asie fournisseur du marché américain, et, de ce fait, a freiné brutalement l'activité des métiers textiles. Aux baisses des commandes s'est ajouté le déstockage massif de toute la chaîne textile. Le marché de l'habillement s'est contracté de l'ordre de 30 %, certains clients connaissant une chute d'activité atteignant 50 %. Les surcapacités mondiales ont avivé une guerre des prix à laquelle Chargeurs Interlining a pu faire face en partie grâce

à ses implantations asiatiques compétitives. Le chiffre d'affaires 2009 de Chargeurs Interlining est en retrait de 25 % à 165,7 millions d'euros. Le résultat d'exploitation de -16,9 millions d'euros intègre les coûts de restructuration pour 14,6 millions d'euros. Chargeurs Interlining a réagi très rapidement à cette contraction du marché en réduisant fortement ses capacités industrielles en Europe. Quatre usines ont été fermées (3 en République tchèque, 1 en France) et des réductions de capacité ont été menées dans trois autres usines installées en France. Parallèlement, les capacités asiatiques ont été renforcées.

Coûts de main-d'œuvre dans l'industrie textile : une asiatisation indispensable

(en dollars/h)

Bangladesh	0,31
Vietnam	0,57
Inde	0,85
Chine intérieure	1,44
Chine côtière	1,88
<hr/>	
Afrique du Sud	2,58
Maroc	2,89
Turquie	4,27
Rep. tchèque	7,65
Portugal	9,45
<hr/>	
États-Unis	17,4
Espagne	18,4
Italie	22,3
Allemagne	25,4
France	30,4

(Source : Werner 2008)



demain

Pour l'avenir, Chargeurs Interlining va accélérer et finaliser sa mutation vers les marchés asiatiques, notamment la Chine, pour bénéficier à la fois de la forte vitalité de son marché intérieur et de ses exportations. On assistait déjà depuis plusieurs années à un transfert massif de la production d'habillement européenne et américaine vers l'Asie, un processus que la crise a définitivement accéléré.

À terme, Chargeurs Interlining pourrait tirer parti des marchés financiers asiatiques où les sociétés textiles y sont bien valorisées pour mettre en adéquation sa propre valorisation boursière.



**Chine :
consommation
d'habillement
en hausse
de 22 %**

**Chargeurs Interlining
en Asie :
12 unités de production
et de distribution
48 % des effectifs**

aujourd'hui

CHARGEURS WOOL

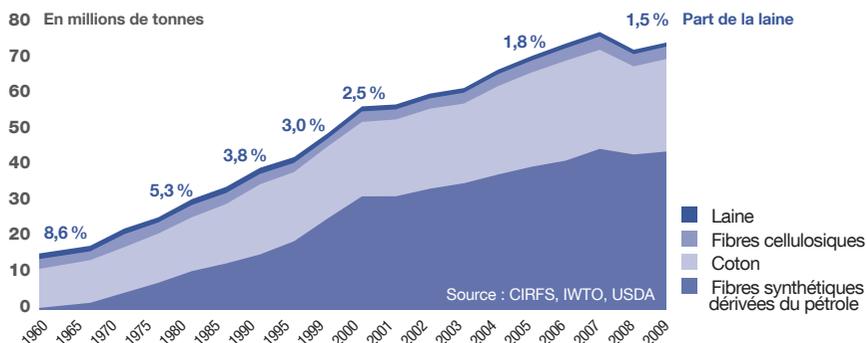
Chargeurs Wool est spécialisé dans le *top making*, savoir-faire qui consiste à créer les mélanges de laine les mieux adaptés aux besoins des filateurs. Il détient une position de leader mondial dans la vente de laine peignée.

Opérant dans un contexte de surcapacité structurelle, Chargeurs Wool avait pris des mesures importantes en se recentrant sur deux peignages compétitifs en Uruguay et en Chine. Le marché lainier a connu un fort ralentissement, en 2009, dû à la chute d'activité du secteur de l'habillement, principalement en Europe et aux États-Unis.

En 2009, Chargeurs Wool a enregistré un chiffre d'affaires de 144 millions d'euros en retrait de 23 % par rapport à 2008. La diminution du chiffre d'affaires traduit principalement la baisse du prix de la laine brute, à laquelle s'est

ajoutée une baisse des volumes. Malgré un contexte de marché dégradé, le résultat d'exploitation est à l'équilibre et témoigne de la bonne résistance du métier. Des signes de redémarrage ont été enregistrés fin 2009, notamment en Europe. Grâce à son implantation chinoise, Chargeurs Wool a pu profiter de la moindre décroissance des marchés en Asie. La Chine est en effet devenue l'acteur majeur sur le marché lainier à chacune des étapes de la filière, du peignage à la confection. Elle représente aujourd'hui le plus grand consommateur de laine.

Consommation industrielle – tous produits confondus :
réduction de la part de la laine dans les fibres textiles





**La Chine :
43 % de la consommation
mondiale de laine
peignée**



**Poursuite
de la réduction
des capitaux
engagés**



demain

Pour l'avenir, Chargeurs Wool devrait profiter de sa structure redimensionnée pour renouer avec des résultats opérationnels bénéficiaires. Cet objectif sera atteint en privilégiant la rentabilité sur les volumes et en sécurisant de plus en plus les contrats pris.

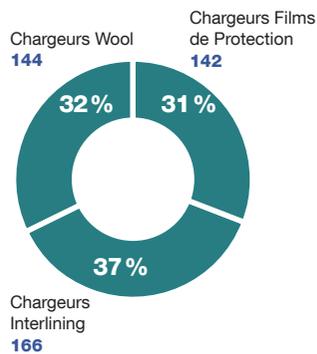
Les chiffres clés

(en millions d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	451,6	599,2
Résultat d'exploitation	(22,6)	(35,3)
Résultat net part du Groupe	(45,9)	(59,8)
MBA – Marge brute d'autofinancement =		
Résultat net + amortissements et provisions	(14,9)	+ 0,8
Dette nette	89,1	84,7

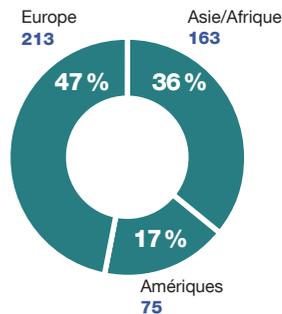
PROFIL DU GROUPE – Chargeurs est un groupe mondial diversifié opérant en leader sur des niches industrielles et de services. Il développe son activité dans la protection de surfaces (Chargeurs Films de Protection), les textiles techniques (Chargeurs Interlining) et le traitement de matières premières (Chargeurs Wool).

En 2009, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 451,6 millions d'euros dont 94 % réalisés hors de France. Le Groupe emploie 2 325 personnes réparties sur 34 pays.

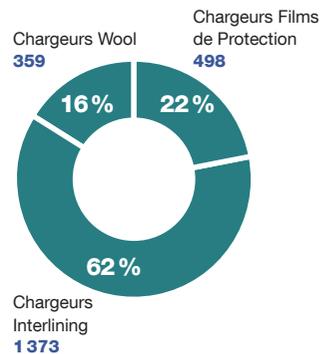
Répartition des ventes par métier
(en millions d'euros)



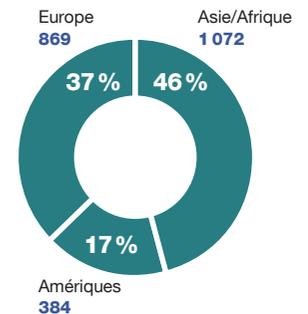
Répartition des ventes par zone géographique
(en millions d'euros)



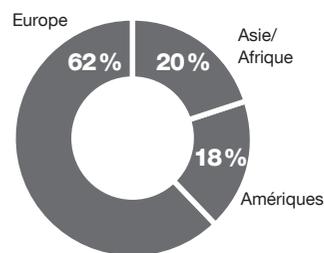
Effectifs par métier
(au 31 décembre 2009)



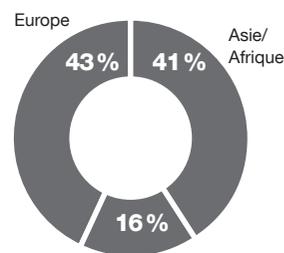
Effectifs par zone géographique
(au 31 décembre 2009)



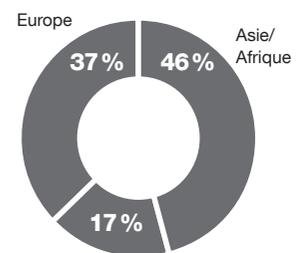
Répartition des ventes par zone géographique



Chargeurs Films de Protection



Chargeurs Interlining



Chargeurs Wool

Les informations boursières

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Actions composant le capital social au 1 ^{er} janvier 2009	10 377 097
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice	10 377 097

Après réduction de la valeur nominale des actions, votée à l'Assemblée Générale Mixte du 8 février 2010 et effective le 8 mars 2010, le capital de la société est de 1 660 335,52 euros, divisé en 10 377 097 actions de 0,16 euro nominal.

ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ DÉTENUES PAR ELLE-MÊME

(article L. 225-211 du Code de commerce)

Nombre d'actions au 31 décembre 2008	13 334
Inscrites au nom de la société au 31 décembre 2009 ⁽¹⁾	13 334

soit 0,1 % du capital

(1) Valeur totale au cours d'achat : 230 851,35 euros, soit un cours d'achat moyen de 17,31 euros par action.

Au 31 décembre 2009, 103 000 actions de la société, soit 1 % du capital, ont été en outre acquises au titre du contrat de liquidité en fonctionnement entre le 16 mai 2007 et le 5 novembre 2009 pour une valeur de 972 436 euros, soit un cours d'achat moyen de 9,44 euros par action. Un nouveau contrat de liquidité a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 8 février 2010.

NOMBRE D'ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ DÉTENUES PAR DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Au 31 décembre 2009 : 0.

MARCHÉ DES TITRES

Le titre Chargeurs est coté sur le marché Euronext Paris (code ISIN : 13069).

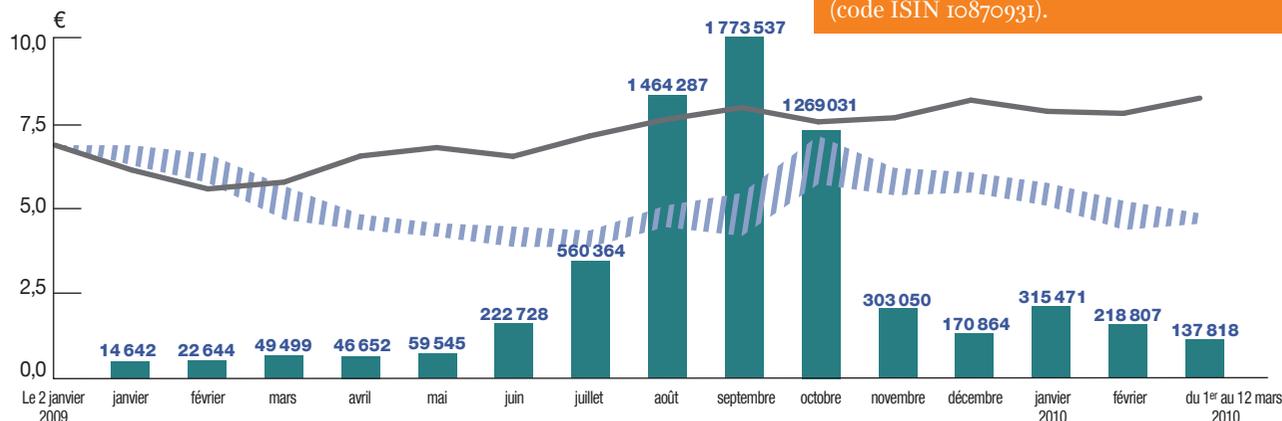
DIVIDENDE MIS EN DISTRIBUTION

(article 47 de la loi du 12 juillet 1965)

(en euros)	2009	2008	2007
Dividende	0	0	0,65

COURS DE L'ACTION

- // L'action Chargeurs, cours extrêmes en euros
- Indice SBF250 indicé base 7 euros au 2 janvier 2009
- Volume de transactions mensuelles



GROUPES D'ACTIONNAIRES DÉTENANT PLUS DE 5 % DU CAPITAL

(au 31 décembre 2009)	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Pathé ⁽¹⁾	2 734 035	26,35	26,10
Ojei ⁽¹⁾	41 000	0,40	0,50
Jérôme Seydoux	1 341	0,01	0,03
Sofi Emy ⁽²⁾	655 195	6,31	6,25
Eduardo Malone	7 163	0,07	0,07
The Baupost Group ⁽³⁾	1 245 371	12,00	11,89
La Financière de l'Échiquier	641 900	6,19	6,13
HMG Finance	544 255	5,24	5,20

(1) Sociétés contrôlées par Jérôme Seydoux.

(2) Société contrôlée par Eduardo Malone.

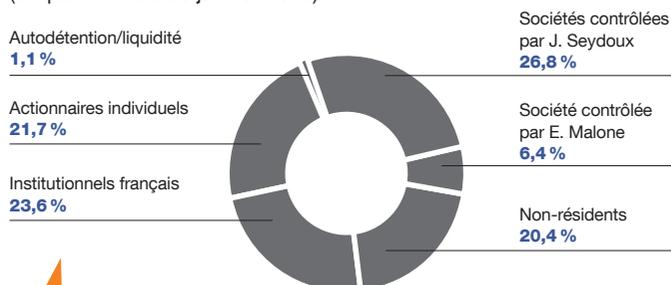
(3) Fonds d'investissement américain.

Le concert existant entre Jérôme Seydoux, Eduardo Malone et les sociétés qu'ils contrôlent détient 33,14 % du capital de Chargeurs et 32,95 % des droits de vote.

OPÉRATIONS SUR TITRES RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS

Le 9 mars 2009, la société Ojei, société contrôlée par Jérôme Seydoux, a acheté 30 000 actions.

RÉPARTITION DU CAPITAL en pourcentage du nombre d'actions (enquête TPI au 29 janvier 2010)



L'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'obligations subordonnées convertibles en actions, pour un montant de 22,8 millions d'euros, s'est déroulée entre le 15 et le 29 mars 2010. Elle a été souscrite à 178,5 % et pourrait se traduire au maximum par l'émission de 13 282 656 actions nouvelles. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris depuis le 15 avril 2010 (code ISIN 10870931).

Le développement durable

RAPPORT ENVIRONNEMENT

Introduction

Dans le cadre de la politique de maîtrise des risques du Groupe, tous les dirigeants des filiales ont signé la Charte Sécurité de Chargeurs. Cette Charte demande un comportement proactif et la réalisation d'objectifs pluriannuels. Le suivi des progrès est effectué trimestriellement par le Comité Risques du Groupe.

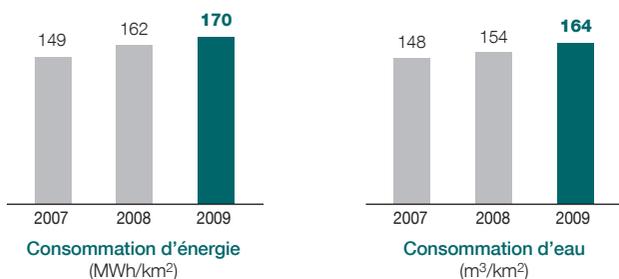
Les résultats environnementaux de 2009 concernent, comme en 2008, les principaux sites de production exploités par le Groupe pendant l'exercice 2009, soit 18 sites (Films de Protection : 3 sites, Entoilage : 13 sites, Laine : 2 sites). Le calcul des indicateurs est basé sur les données brutes transmises par les sites. La plupart des données présentées ci-après sont rapportées à une unité fonctionnelle : 1 km² de film ou tissu produit pour les métiers Films de Protection et Entoilage, 1 tonne de laine peignée produite pour le métier Laine. Le reporting a été établi sur les mêmes critères qu'en 2008. Des comparaisons ont ainsi pu être établies par rapport aux chiffres des années précédentes, afin d'apprécier leur évolution.

Résultats

CHARGEURS FILMS DE PROTECTION

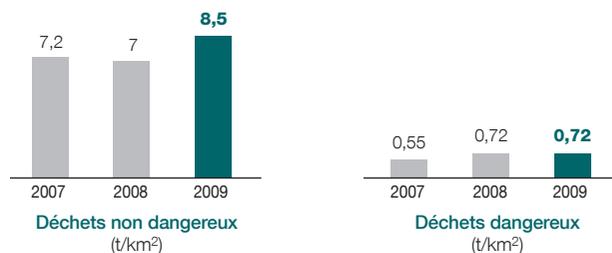
Consommation d'énergie et d'eau

Augmentation de la consommation de 5 % pour l'énergie et de 6 % pour l'eau due essentiellement à deux raisons : une plus forte proportion de produits imprimés et, par ailleurs, une moindre efficacité énergétique imputable à une production en à-coups, conséquence de la chute des volumes observée en 2009.



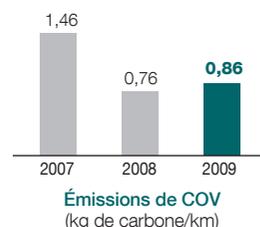
Production de déchets

La quantité de déchets non dangereux augmente de plus de 21 %, celle des déchets dangereux reste stable. L'utilisation de produits semi-ouvrés en stock entraîne un taux de déchets de découpe plus important. Le facteur déterminant, ici aussi, est la production avec des à-coups liés à la conjoncture 2009.



Émissions de Composés Organiques Volatils (COV)

Les rejets de COV augmentent de 13 % en raison des fréquents arrêts de production.



Gestion de l'environnement et actions environnementales

Dans le métier Films, les responsabilités liées à l'environnement, l'hygiène et la sécurité occupent deux personnes à temps plein en France, une personne à temps plein en Italie et une personne à quart temps aux États-Unis.

Le site français a consolidé son système de management de l'environnement en vue du maintien de la certification ISO 14001 obtenue en 2008. La réalisation majeure de ce site en matière d'environnement a été le raccordement de l'unité de récupération de solvants au réseau d'assainissement communal pour le traitement de ses eaux résiduaires, jusqu'alors rejetées dans le milieu naturel. Une installation de prétraitement de ces eaux a dû être mise en place sur le site et faire l'objet d'une surveillance poussée pour respecter les critères d'acceptation du règlement d'assainissement. Le site italien a maintenu ses certifications ISO 14001 et OHSAS 18001.

Globalement, les indicateurs de performance environnementale (consommation d'eau et d'énergie, production de déchets dangereux) ont été impactés par la baisse des volumes produits et le fractionnement des productions. L'utilisation préférentielle des produits en stocks a également eu un effet sur le taux de déchets non dangereux.

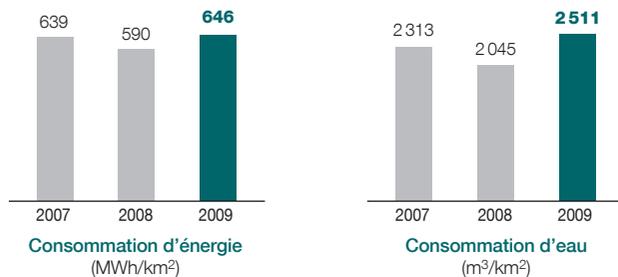
Conformité avec la réglementation REACH

En 2009, les entités européennes des métiers Films de Protection et Entoilage ont vérifié que leurs fournisseurs avaient préenregistré tous les produits chimiques qu'elles utilisent et que ceux-ci ne contiennent pas de substances faisant partie de la liste SVHC à concentration supérieure à 0,1 %. Elles sont en mesure de communiquer à leurs clients les informations requises.

CHARGEURS INTERLINING

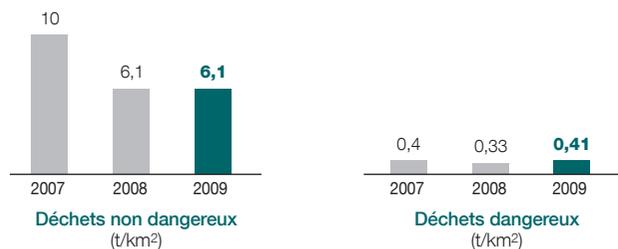
Consommation d'énergie et d'eau

En 2009, les consommations d'énergie et d'eau augmentent respectivement de 9% et de 22,7% en raison d'une surconsommation provoquée par les périodes de sous-activité des sites, liées à la conjoncture exceptionnelle de 2009.



Production de déchets

La production de déchets non dangereux reste stable. Celle de déchets dangereux augmente de 24% en raison notamment d'une production en plus petits lots qui engendrent des nettoyages plus nombreux.



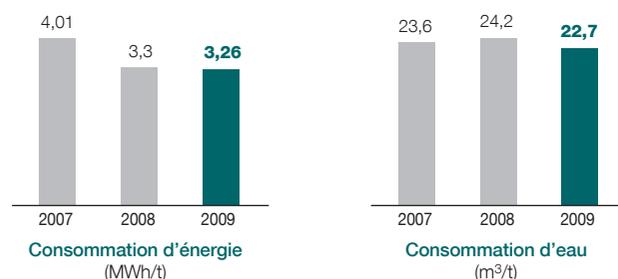
Gestion de l'environnement et actions environnementales

En 2009 le nombre de personnes dédiées à la gestion de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité est en moyenne d'une personne impliquée par site.

CHARGEURS WOOL

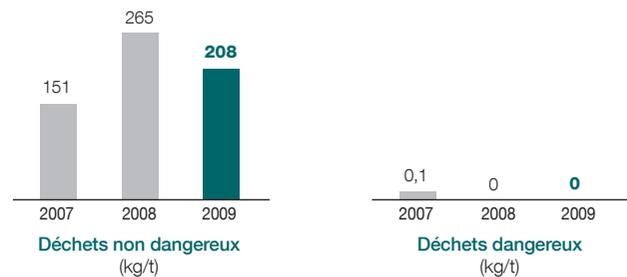
Consommation d'énergie et d'eau

Par rapport à l'année 2008, la consommation d'énergie par tonne produite reste stable tandis que la consommation d'eau par tonne a très nettement diminué (-6,2%).

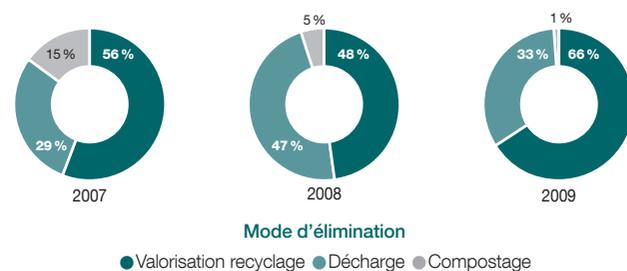


Production de déchets

La quantité de déchets non dangereux générée par unité de production a diminué de 21,5% tandis que la production de déchets dangereux reste inexistante.

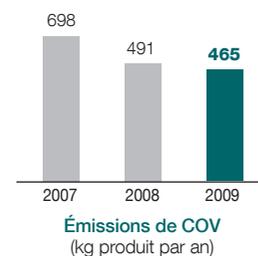


La part des différents modes d'élimination des déchets a évolué compte tenu de la réduction du périmètre industriel.



Émissions de Composés Organiques Volatils (COV)

Par rapport à l'année 2008, les émissions de Composés Organiques Volatils (COV) continuent leur diminution (-5,3%).



Gestion de l'environnement et actions environnementales

L'usine située en Uruguay poursuit sa mise en place d'un système de gestion de l'environnement répondant aux exigences de la norme ISO 14001 : la certification est prévue en novembre 2010, de même que la certification OHSAS 18000 (système de management de la santé et de la sécurité au travail).

L'usine installée en Chine a maintenu ses certifications ISO 14001 et ISO 9000.

Les deux sites ont le label GOTS (Global Organic Textile Standard) et l'écolabel Öko-Tex 100.

Informations sociales

Pour Chargeurs, le développement durable s'entend d'abord comme la mise en œuvre de moyens et d'actions visant à bien gérer le « présent » et, par là même, à garantir la pérennité du Groupe. Depuis 2008, le contexte économique mondial a été violemment perturbé ; la chute brutale d'activité ressentie par les métiers à partir de novembre 2008 s'est poursuivie au premier semestre 2009. En conséquence, Chargeurs a pris des mesures drastiques d'ajustement de ses capacités industrielles en France pour les métiers Entoilage et Films de Protection, ainsi que de désengagement industriel en République tchèque, pour l'Entoilage.

Effectifs

Au 31 décembre 2009, le Groupe employait 2 325 personnes, soit une baisse de 13 % par rapport à fin 2008. Cette diminution traduit principalement la décroissance des effectifs de Chargeurs Interlining (-16 %) et de Chargeurs Films de Protection (-13 %) du fait de la baisse de leurs effectifs France et du désengagement du métier Entoilage de la République tchèque. Sur l'ensemble du Groupe, les zones France et autres pays d'Europe ont ainsi respectivement perdu 23 % et 35 % de leurs effectifs. La zone Asie/Afrique représente désormais 46 % des effectifs totaux ; la Chine où le Groupe emploie 740 personnes représente 32 % des effectifs du Groupe, contre 27,3 % à fin 2008. Au 31 décembre 2009, la zone France représente 25 % des effectifs totaux.

Le Groupe compte 29,9 % de femmes à son effectif, contre 30,5 % en 2008. Le ratio respectif des métiers s'établit à 32 % dans l'Entoilage, 30 % dans la Laine et 18 % pour Films de Protection.

Le recours à l'intérim s'établit à 4,9 % de l'effectif inscrit.

Rémunération

La politique de rémunération d'une partie significative de l'encadrement comporte une part variable assise sur les performances, en cohérence avec la politique de création de valeur du Groupe.

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément à la loi du 3 juillet 2008, l'information ci-dessous est établie en se référant au code de gouvernement d'entreprise et aux recommandations complémentaires en matière de communication sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux formulées par Afep-Medef.

La rémunération brute de base totale versée en 2009 à Eduardo Malone, Président-Directeur Général, par les sociétés du Groupe, s'est élevée à 452 561 euros, à comparer à 547 171 euros en 2008.

Ce montant intègre 350 000 euros de rémunération fixe, 91 469 euros de jetons de présence, montants inchangés par rapport à 2008, ainsi que 11 092 euros d'avantages en nature (voiture), à comparer à 10 702 euros versés en 2008.

La rémunération variable est assise sur le salaire de base fixé par le Conseil d'Administration et fonction des résultats du Groupe ; au titre des résultats déficitaires de 2008, elle n'a donné lieu à aucun versement en 2009, à comparer aux 95 000 euros versés en 2008 au titre de l'exercice 2007.

La rémunération brute de base versée en 2009 à Jérôme Seydoux, Vice-Président-Directeur Général délégué, s'est élevée à 50 000 euros, au titre d'une rémunération fixe exclusivement ; ce montant est équivalent à celui versé en 2008.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration au titre des jetons de présence 2009 s'élèvent à 30 000 euros. Eduardo Malone et Jérôme Seydoux ne perçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat d'Administrateur de Chargeurs.

Formation

Le développement des compétences des équipes reste une priorité réaffirmée par la Direction Générale. Sa mise en œuvre est sous la responsabilité de chaque responsable d'entité, respectant ainsi la gestion décentralisée du Groupe. L'évolution des indicateurs sociaux montre que, en 2009, le nombre de personnes ayant suivi une formation représente 33 % des effectifs, contre 36 % en 2008 ; par contre le nombre moyen d'heures a augmenté.

Sécurité

La politique de gestion des risques mise en œuvre dans le Groupe se traduit notamment par une vigilance à chaque stade opérationnel. Le taux de fréquence (TF), en amélioration, s'établit à 9,69, contre 10,57 en 2008 ainsi que le taux de gravité (TG) qui baisse à 0,37, contre 0,82 en 2008.

Pour nos métiers textiles, au niveau mondial, leur TF de 6,43 se compare à 33,77 dans l'industrie textile France dont les contraintes réglementaires sont souvent plus contraignantes que dans d'autres pays. Le TG de 0,45 est à comparer à 1,72. Pour Chargeurs Films de Protection, le TF de 21,37 se compare à 19,96 dans l'industrie chimie, caoutchouc, plâtrerie et son TG de 0,74 à 1,04.

Dialogue social

Tout en respectant la structure décentralisée du Groupe, Chargeurs maintient sa volonté de promouvoir le dialogue social, en particulier avec les instances représentatives du personnel.

À titre d'exemple, en France, le taux d'élus syndiqués reste stable depuis de nombreuses années, malgré les réductions d'effectifs, pour s'établir autour de 4 %.

Par ailleurs, en sus des instances locales existant dans chaque pays et du Comité de Groupe France, l'Instance européenne de dialogue social a vocation à favoriser des échanges fructueux entre le Comité de Direction du Groupe et les représentants européens du personnel.

Synthèse des indicateurs sociaux

Effectifs	Définition	Unité de mesure	Périmètre	31/12/2008	31/12/2009
Effectif total	Effectif inscrit au 31 décembre	Nombre total CDI + CDD	Monde	2 671	2 325
Recours à l'intérim	Personnel intérimaire	% de l'effectif total CDI + CDD	Monde	3,3 %	4,9 %
Effectif par métier	Salariés du Groupe par métier	– Siège	Monde	12	12
		– Films de Protection	Monde	573	498
		– Interlining	Monde	1 633	1 373
		– Wool	Monde	350	359
		– Autres	Monde	103	83
Effectif par zone géographique	Salariés du Groupe	– France		740	572
		– Europe (autre)		460	297
		– Asie/Afrique		1 065	1 072
		– Amériques		406	384
	Chargeurs Films de Protection	– Europe		79 %	79 %
		– Asie/Afrique		5 %	6 %
		– Amériques		16 %	15 %
	Chargeurs Interlining	– Europe		44 %	33 %
		– Asie/Afrique		45 %	54 %
		– Amériques		11 %	13 %
	Chargeurs Wool	– Europe		5 %	5 %
		– Asie/Afrique		58 %	60 %
– Amériques			37 %	35 %	
Parité hommes/femmes	Salariés du Groupe	Nombre d'hommes	Monde	1 857	1 629
		Nombre de femmes	Monde	814	696
		Part des femmes	Monde	30,5 %	29,9 %

Formation	Définition	Unité de mesure	Périmètre	31/12/2008	31/12/2009
Nombre de personnes formées	Personnels ayant bénéficié d'au moins une formation	% de l'effectif total	Monde	36 %	33 %
Heures de formation	Temps passé en formation pour les personnels ayant bénéficié d'au moins une formation	Durée moyenne/personne	Monde	17 h	22 h

Sécurité	Définition	Unité de mesure	Périmètre	31/12/2008	31/12/2009
Accidents	Taux de fréquence : nombre d'accidents du travail par millions d'heures travaillées	Accidents du travail ayant occasionné au moins un jour d'absence	Monde	10,57	9,69
Absentéisme pour accidents du travail	Taux de gravité : nombre de jours d'absence par milliers d'heures travaillées	Jours d'absence liés à un accident du travail	Monde	0,82	0,37

Rémunération	Définition	Unité de mesure	Périmètre	31/12/2008	31/12/2009
Frais de personnel	Charges de personnel de l'année (en millions d'euros)	Effectif des sociétés consolidées par intégration globale	Monde	80,00	72,80

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Références

Les modalités d'exercice du gouvernement d'entreprise et du contrôle interne s'inspirent des principes généraux de contrôle interne définis par l'AMF dans son document « Cadre de référence du contrôle interne : guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » du 25 février 2008.

Conseil d'Administration

COMPOSITION

La composition du Conseil d'Administration est détaillée dans la partie « Organes de direction » du rapport annuel.

ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Le Conseil, composé du Président et de quatre administrateurs, se réunit au minimum quatre fois par an : deux fois pour examiner les comptes semestriels et annuels, une fois pour examiner la stratégie du Groupe dans le cadre du budget et du plan à moyen terme, une fois après l'Assemblée Générale Annuelle pour mettre en œuvre les décisions de celle-ci. La marche des affaires, les décisions relevant du Conseil ainsi que les grands projets sont mis à l'ordre du jour de chaque Conseil. Les travaux du Conseil sont complétés par ceux du Comité Financier qui se réunit sur une base mensuelle.

La rémunération versée au Président-Directeur Général par les sociétés du Groupe est fixée par le Conseil d'Administration. La partie variable est assise sur le salaire de base et est fonction des résultats du Groupe ; au vu des résultats de 2009, aucun montant ne sera versé au titre de la rémunération variable.

Comité d'Audit

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-19 du Code de commerce, le Conseil d'Administration du 3 décembre 2009 a mis en place un Comité d'Audit. Ce comité est composé de trois administrateurs et aide le Conseil d'Administration dans ses missions en matière d'arrêtés des comptes annuels consolidés. Dans ce contexte, il remplit deux fonctions principales : assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières et suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Contrôle interne

DÉFINITION

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ou le Conseil d'Administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, il contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

LES COMPOSANTES DU CONTRÔLE INTERNE

Une organisation adaptée à l'exercice d'un contrôle interne satisfaisant

Le Groupe est composé d'une organisation holding Chargeurs très réduite, de métiers disposant eux-mêmes d'une petite équipe holding métier et de nombreuses filiales opérationnelles. Un des principes essentiels de Chargeurs est de privilégier la décentralisation en matière opérationnelle tout en disposant de systèmes d'information permettant à la holding Chargeurs d'assurer une bonne qualité de l'information financière, de disposer d'une connaissance approfondie du fonctionnement de ses métiers et de leur contribution à la génération des résultats et des liquidités et d'être capable de procéder à une identification rapide des risques. Cette dernière préoccupation a pris une dimension prééminente au cours des dernières années avec le modèle de gestion Dolly. Le modèle Dolly repose sur une information précise relative aux risques et une gestion très active de ces derniers. En effet, les structurations financières mises en œuvre supposent comme condition nécessaire à leur bon fonctionnement l'analyse et l'élimination de nombreux risques. Parallèlement, ces opérations conçues avec des professionnels des risques, assureurs, établissements financiers, investisseurs, introduisent elles-mêmes les contrôles de risques usuels dans les opérations de titrisation. En raison de la diversité de ses métiers, de ses implantations géographiques et des caractéristiques du modèle Dolly, Chargeurs a pris des mesures d'organisation destinées à maîtriser les risques susceptibles d'affecter ses résultats

financiers, ses actifs et ses engagements, dont les principales sont les suivantes :

- une organisation du Groupe autour de filiales autonomes, chaque Président ou Directeur Général exerçant la totalité des responsabilités propres à ces fonctions ;
- des lignes de communication courtes ;
- un reporting permanent sur les sujets stratégiques ;
- une politique de couverture systématique des risques assurables ;
- l'existence d'un Comité de Gestion des Risques Dommages, intégrant un Risk Manager par métier ;
- le partage de procédures et de règles de fonctionnement via l'intranet du Groupe.

Un système visant à recenser et à analyser les principaux risques identifiables

Le Comité de Direction mensuel sélectionne les sujets qui sont essentiels pour le Groupe et nomme un responsable pour chaque sujet, celui-ci étant la personne la plus proche et la plus compétente sur ce sujet indépendamment de son niveau hiérarchique. Un système d'information spécifique, dont je suis destinataire, permet à chaque responsable de sujet de m'informer régulièrement et directement sur l'avancement des dossiers. La qualité des comptes rendus d'avancement est un élément d'appréciation des performances de chaque responsable.

Les sujets sélectionnés concernent largement les événements susceptibles d'affecter les résultats financiers et les risques encourus par le Groupe.

Chargeurs fait appel à un cabinet extérieur, spécialisé dans les prévisions économiques, pour apprécier les risques macroéconomiques relatifs à chacun des pays où le Groupe opère. Ce cabinet présente périodiquement ses conclusions au Comité de Direction et modélise certains risques spécifiques à la demande des métiers de Chargeurs.

Occasionnellement, Chargeurs fait appel à des cabinets spécialisés soit pour mener à bien des études clés, soit pour renforcer temporairement les équipes opérationnelles lors de la mise en œuvre de projets clés.

Le Comité de Direction est donc l'organe central de la gestion des risques.

Un système d'information permettant à chacun d'exercer ses responsabilités

Le groupe est constitué de 73 sociétés intégrées dans les comptes consolidés ; le système d'information de Chargeurs repose sur l'établissement mensuel d'un compte de résultat et des principaux indicateurs bilantiels pour chaque société. Chargeurs se caractérise par une volonté et une culture privilégiant la qualité de l'information financière.

Chargeurs a été l'un des premiers groupes en France à introduire, en 1980, un reporting financier mensuel en totale cohérence avec les comptes consolidés, c'est-à-dire utilisant

le même référentiel comptable. Cette organisation a été améliorée au cours des années et, depuis 2000, la consolidation et le reporting utilisent le même outil informatique ; la consolidation n'est plus qu'un approfondissement du reporting, ce qui assure un contrôle permanent du processus de production de l'information financière.

Au cours des exercices 2008 et 2009, une étude a été menée, visant à remplacer le système en place par un logiciel plus récent. À l'issue de cette étude, un nouveau logiciel a été choisi et paramétré ; il sera mis en place en 2010.

Les résultats mensuels de chaque filiale de Chargeurs font l'objet d'un commentaire, normalisé, qui m'est adressé et qui est rédigé sous la responsabilité conjointe du Directeur Général et du responsable financier de la filiale.

Les résultats de chaque métier sont examinés chaque mois, avec le Directeur Général du métier, dans le cadre de réunions que je préside ; la prévision de résultat annuel doit être actualisée dès qu'un événement nouveau important apparaît.

Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus

Les risques comptables et financiers

Depuis l'exercice 2003, une étude des principaux processus de gestion a été conduite avec pour objectif de mieux formaliser la cartographie des risques relatifs aux états financiers et les enjeux financiers associés ainsi que les contrôles mis en place pour neutraliser ces risques.

Dans cet esprit, chaque métier a identifié les trois ou quatre processus jugés comme étant les plus sensibles et, pour chacun d'entre eux, a examiné les opérations présentant les risques les plus forts. Les procédures de gestion et de contrôle desdites opérations sont dûment recensées.

Cette étude a permis de fixer les priorités des actions. Elle a été le point de départ d'une démarche visant à poursuivre le renforcement de la maîtrise des processus.

Les risques opérationnels

Les mesures prises en 2008 dans le but de consolider la valeur des actifs détenus par Chargeurs ont été poursuivies en 2009 et se sont principalement focalisées sur l'adaptation des capacités à la nouvelle donne des marchés afin de rétablir des résultats opérationnels bénéficiaires très rapidement pour tous les métiers du Groupe.

Une surveillance permanente des dispositifs de contrôle interne

La supervision permanente du contrôle interne

Les processus concourant à la production de l'information financière sont sous le contrôle des responsables financiers de chaque filiale ; les responsables financiers de chaque métier supervisent le contrôle de ces processus dans le cadre des missions qu'ils réalisent dans les filiales.

L'audit interne

Chargeurs ne dispose pas d'équipes d'audit interne intégrées et fait en général appel à des cabinets spécialisés par zone géographique. Au cours de l'exercice 2009, Chargeurs a remis à jour son manuel administratif et financier dans l'optique de l'appliquer au cours de l'exercice 2010.

L'audit externe

L'audit des comptes de Chargeurs est réalisé par un collège d'auditeurs. Toutes les observations des auditeurs relatives à une filiale sont présentées au Directeur Général de cette filiale. Les auditeurs établissent une synthèse de ces remarques qui m'est présentée dans une réunion semestrielle.

La Direction Financière du Groupe s'assure que les recommandations des auditeurs sont rapidement suivies d'effet lorsqu'elles impliquent des changements de procédures ou d'organisation.

Les lettres dites « d'affirmation », dans lesquelles les Directeurs Généraux des filiales prennent des engagements vis-à-vis des auditeurs, sont centralisées par Chargeurs pour officialiser les responsabilités de chaque Directeur de filiale dans la formation des comptes du Groupe.

Conclusion sur le contrôle interne à fin 2009

L'organisation du contrôle interne à fin 2009 relatif aux processus et à l'information comptable et financière me semble adaptée aux caractéristiques du Groupe. Ces caractéristiques rendant la conduite de tests approfondis sur le bon fonctionnement des processus très coûteuse, ceux-ci restent limités et devront faire l'objet d'un investissement supplémentaire à ce titre au cours des prochaines années.

Le plan d'actions 2010 s'organise autour des axes suivants :

- mise en œuvre du nouveau logiciel de reporting et consolidation s'accompagnant de la formation de l'ensemble des controllers du Groupe ;
- diffusion et mise en application du nouveau manuel administratif et financier ;
- mise à jour systématique de la cartographie des risques.

Participation des actionnaires aux Assemblées

L'article 19 des statuts de la société, « Représentation et Admission aux Assemblées », stipule les conditions suivantes :

- tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre mandataire dans les conditions légales et réglementaires ;
- les mineurs et les incapables sont représentés par leurs tuteurs et administrateurs, et les sociétés et autres personnes morales par une personne ayant la signature sociale ou valablement déléguée à cet effet mandataire dans les conditions légales et réglementaires ;

- les conjoints, tuteurs, administrateurs ou autres représentants n'ont pas besoin d'être personnellement actionnaires ;
- le droit de participer aux Assemblées est subordonné à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la loi ;
- si le Conseil d'Administration le décide, il est délivré aux ayants droit une carte d'admission ; cette carte est nominative et personnelle ; la forme en est arrêtée par le Conseil ;
- tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur ;
- le Conseil d'Administration peut décider, préalablement à chaque Assemblée, que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par décret en Conseil d'État.

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Aucun des éléments mentionnés par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce n'aurait d'incidence en cas d'offre publique à l'exception des sujets suivants :

- la structure du capital de la société, mentionnée dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires et mise en ligne sur le site Web de la société ;
- les prises de participation directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12, mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires et mises en ligne sur le site Web de la société ;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société, mentionnées aux articles 9, 10 et 22 des statuts ;
- les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration, définis par l'article 14 des statuts.



Eduardo Malone,
Président-Directeur Général
Mars 2010

Attestation du Responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Malone', enclosed within a hand-drawn oval shape.

Eduardo Malone,
Président-Directeur Général
Mars 2010

Rapport financier

Les comptes 2009

LES RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires s'établit à 451,6 millions d'euros, en réduction de 23,5 % par rapport à 2008 à périmètre constant (hors activités destinées à la vente). Sans prise en compte de ces effets, le chiffre d'affaires se serait établi à 455,6 millions d'euros, en réduction de 24 % par rapport à 2008.

La réduction du chiffre d'affaires, qui a concerné tous les métiers du Groupe, traduit l'impact de la crise économique et financière de la période sur le volume d'activité du Groupe. L'effet volume explique près de 80 % de la réduction constatée. Il a particulièrement impacté le premier semestre.

Le chiffre d'affaires par métier

L'activité de Chargeurs Films de Protection, qui a connu un niveau d'activité très dégradé au premier semestre et une amélioration en seconde partie d'année, enregistre une réduction de 25,7 % par rapport à 2008.

Trimestre	1	2	3	4
Variation/2008	-36,3 %	-34,8 %	-25,3 %	6,0 %

Le chiffre d'affaires 2009 de Chargeurs Interlining régresse de 25,1 % par rapport à 2008. L'évolution par trimestre a été la suivante :

Trimestre	1	2	3	4
Variation/2008	-27,9 %	-23,6 %	-23,0 %	-11,8 %

Le chiffre d'affaires 2009 de Chargeurs Wool est en recul de 23,4 % par rapport à 2008. Cette évolution s'explique à plus de 70 % par un effet prix, attendu que le marché de la laine a connu un bas de cycle de prix en 2009.

La proportion de chiffre d'affaires réalisé hors de France a atteint 93,8 %. Le classement des principaux marchés a réaffirmé les tendances déjà observées précédemment ; la Chine confirme sa place de premier marché en atteignant 21 % du chiffre d'affaires du Groupe ; l'Italie occupe toujours la deuxième place avec 17 % ; l'Allemagne demeure en troisième position avec 9,4 %, alors que les USA représentent 9 % du chiffre d'affaires. Ces quatre pays et la France représentent 62,6 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du métier Films de Protection a été affecté par des frais exceptionnels liés aux restructurations mises en œuvre face à la baisse des volumes et atteint - 2,8 millions d'euros. Sans les éléments exceptionnels de l'année, le résultat d'exploitation du métier aurait été positif de 1,9 million d'euros.

Le métier Entoilage a poursuivi ses mesures d'adaptation des outils industriels en Europe, ce qui a fortement grevé son résultat d'exploitation de charges non récurrentes de 14,6 millions d'euros. Le résultat d'exploitation s'établit en perte de 16,9 millions d'euros.

Sans ces mesures de réorganisation, le résultat d'exploitation du métier Entoilage aurait été de -2,3 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation de Chargeurs Wool s'établit à 0,1 million d'euros. Ce résultat inclut des provisions non récurrentes pour 3,1 millions d'euros.

Le résultat financier

Le résultat financier, de -9,2 millions d'euros contre -11,5 millions d'euros en 2008, comprend le coût de la dette nette et le coût des programmes de cession de créances. La réduction de ces coûts est directement liée à la baisse des financements induite par la réduction du besoin en fonds de roulement.

Quote-part du résultat des entreprises associées

La quote-part du résultat des entreprises associées s'élève à -2,5 millions d'euros, contre -7,9 millions d'euros en 2008, exercice qui avait été affecté par les résultats de Fashion Company.

L'impôt

Le montant de -10,0 millions d'euros en 2009, qui se compare à -5,8 millions d'euros en 2008, s'explique principalement par deux phénomènes :

- l'exercice 2008 avait bénéficié d'un boni de 7,6 millions d'euros, imputable à la cession sans recours de créances de précompte et été impacté négativement d'une provision de 10 millions d'euros correspondant au provisionnement d'impôts différés actifs ;
- d'autre part, en 2009, les perspectives plus basses d'activité ont amené le Groupe à revoir ses prévisions de bénéfice imposable et à déprécier des impôts différés actifs sur reports déficitaires pour 7,3 millions d'euros.

Le résultat net

Il s'établit à –45,9 millions d'euros, à comparer à une perte de 59,8 millions d'euros en 2008.

La perte de 45,9 millions d'euros comprend les éléments non récurrents suivants :

- des charges non récurrentes incluant notamment les coûts des réorganisations et des provisions et dépréciations affectant le résultat d'exploitation des métiers à hauteur de 21,4 millions d'euros ;
- une dépréciation des impôts différés actifs sur reports déficitaires pour 7,3 millions d'euros ;
- d'autres éléments non récurrents affectant négativement le résultat net pour 4,8 millions d'euros.

Éléments marquants

Au cours de l'année 2009, la participation de 50 % dans Fashion Company a été cédée.

Par ailleurs, un processus de cession des sociétés Creat, Laina et FGC a été engagé, qui a entraîné le classement de ces sociétés en actifs destinés à la vente.

LE BILAN ET LA GESTION FINANCIÈRE

Les discussions menées en 2009 avec certains partenaires bancaires ont permis de réaménager l'échéancier de la dette et d'en rallonger la maturité moyenne, ce qui a entraîné les modifications suivantes : alors qu'à fin 2008 les crédits à long et moyen termes représentaient 29 % de la dette brute du Groupe, ils en représentent 68 % à fin 2009.

La dette nette du Groupe à fin 2009 s'établit à 89,1 millions d'euros, contre 84,7 millions d'euros à fin 2008. La dette bancaire nette (hors location-financement) passe de 66,3 millions d'euros à 64,5 millions d'euros.

Les discussions menées avec les banques seront parachevées à l'issue d'une émission d'obligations convertibles d'un montant minimal de 22 millions d'euros qui sera lancée au premier trimestre 2010.

Confronté à la surcapacité industrielle européenne, le métier Interlining a été contraint de réduire ses charges d'exploitation afin de s'adapter à la nouvelle équation des volumes.

Dans ce contexte, ce métier a transformé certains contrats de location simple en contrats de location-financement. La valeur des immobilisations brutes a été accrue de 10,3 millions d'euros et la dette de location-financement du même montant. Toutefois, compte tenu de la valeur d'utilité estimée des biens concernés, le métier a jugé prudent de provisionner ces actifs à hauteur de 7,3 millions d'euros.

Les sociétés de Chargeurs disposent au 31 décembre 2009 de liquidités de 55,9 millions d'euros, contre 57,8 millions d'euros au 31 décembre 2008.

LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ CHARGEURS

Le résultat d'exploitation n'enregistre que des frais ; il dégage une perte de 4,2 millions d'euros par rapport à 2008.

Le résultat financier s'établit à –46,8 millions d'euros en raison essentiellement de la prise en compte de provisions et d'amortissement pour 48,9 millions d'euros, traduisant la mise en ligne de la valeur des titres détenus avec la situation de marché prévalant à fin 2009.

Le résultat exceptionnel est de –1,4 million d'euros.

Le résultat avant impôt est de –52,4 millions d'euros.

Le profit d'impôt de 0,3 million d'euros est le produit de l'intégration fiscale française.

Le résultat net s'établit à –52,1 millions d'euros.

L'intégralité du poste fournisseurs d'un montant de 0,5 million d'euros est constituée de dettes à moins de soixante jours.



Christophe Pothier,
Directeur Financier
Mars 2010

états financiers 2009

comptes consolidés

26	Bilan consolidé
27	Compte de résultat consolidé
27	État du résultat global
28	Tableau consolidé des flux de trésorerie
29	Tableau de variation des capitaux propres
30	Notes annexes aux états financiers consolidés
61	Rapports des Commissaires aux comptes

comptes consolidés

BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre (en millions d'euros)

ACTIF

	2009	2008	2007
Actif non courant			
Immobilisations corporelles (note 5)	61,4	71,4	89,4
Immobilisations incorporelles (note 6)	67,5	70,3	63,7
Participations dans des entreprises associées (note 9)	17,3	18,0	25,1
Impôts différés (note 11)	12,6	20,0	29,2
Actifs financiers			
– Titres de participation (note 8)	1,5	2,0	3,1
– Prêts, créances, dépôts et cautionnements (note 10)	7,2	9,3	9,3
Instruments financiers dérivés (note 15)			
Autres actifs non courants (note 12)	3,1	5,3	6,6
	170,6	196,3	226,4
Actif courant			
Stocks et encours (note 13)	117,0	134,8	155,2
Clients et autres débiteurs (note 14)	69,1	75,9	82,5
Créances clients cédées à des sociétés de factoring ⁽¹⁾	45,7	64,7	82,5
Instruments financiers dérivés (note 15)	1,2	1,3	1,8
Autres créances (note 16)	44,9	59,4	74,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 17)	55,9	57,8	110,3
	333,8	393,9	507,2
Actifs destinés à la vente	5,8		
Total de l'actif	510,2	590,2	733,6

PASSIF

Capitaux propres (note 19)

Capital et réserves revenant aux actionnaires de la société

Capital social (note 19)	166,0	166,0	166,0
Primes d'émission	32,2	32,2	32,2
Réserves (hors résultat de la période) (note 19)	(10,8)	49,9	38,5
Résultat de la période	(45,9)	(59,8)	15,4
Actions propres	(1,2)	(1,6)	(0,8)
Réserve de conversion	(10,1)	(7,6)	(13,9)
	130,2	179,1	237,4
Intérêts minoritaires	6,0	6,3	5,4
Total des capitaux propres	136,2	185,4	242,8

Passif non courant

Emprunts à long et moyen terme (note 22)	98,5	41,8	56,7
Impôts différés (note 11)	0,9	1,3	1,4
Engagements de retraite (note 20)	11,1	12,2	11,5
Provisions pour autres passifs (note 21)	5,8	7,2	3,9
Autres passifs non courants	0,3	0,4	0,8
	116,6	62,9	74,3

Passif courant

Fournisseurs (note 23)	100,8	116,7	157,0
Autres créanciers (note 23)	59,3	55,1	61,5
Sociétés de factoring ⁽¹⁾	45,7	64,7	82,5
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices	1,2	2,1	2,6
Instruments financiers dérivés (note 15)	0,7	2,6	4,7
Part courante des emprunts (note 22)	6,4	20,3	26,9
Crédits court terme et découverts bancaires (note 22)	40,1	80,4	81,3
	254,2	341,9	416,5
Passifs destinés à la vente	3,2		

Total du passif	510,2	590,2	733,6
------------------------	--------------	--------------	--------------

Les notes 1 à 38 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2009.

(1) Hors propriété Chargeurs, créances juridiquement cédées (voir note 3.2).

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

au 31 décembre (en millions d'euros)

	2009	2008
Chiffre d'affaires (1)	451,6	599,2
Coût des ventes	(364,1)	(492,7)
Marge brute	87,5	106,5
Charges commerciales	(52,2)	(65,3)
Charges administratives	(37,1)	(39,6)
Frais de recherche et de développement	(2,6)	(4,2)
Autres produits et charges opérationnels	(18,2)	(32,7)
Résultat d'exploitation	(22,6)	(35,3)
Charges financières	(14,2)	(18,5)
Produits financiers	5,0	7,0
Résultat financier (note 27)	(9,2)	(11,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(2,5)	(7,9)
Résultat avant impôt sur le résultat	(34,3)	(54,7)
Impôts sur les résultats (note 28)	(10,0)	(5,8)
Résultat net des activités poursuivies	(44,3)	(60,5)
Résultat net des activités abandonnées	(1,7)	
Résultat net	(46,0)	(60,5)
Revenant :		
Aux actionnaires de la société mère	(45,9)	(59,8)
Aux intérêts minoritaires	(0,1)	(0,7)
Résultat net par action revenant aux actionnaires de la société mère (en € par action)		
– Résultat de base	(4,5)	(5,8)
– Résultat dilué	(4,5)	(5,8)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	10 233 366	10 299 975

(1) Hors l'impact des actifs mis à la vente, le chiffre d'affaires 2009 aurait été de 455,6 millions d'euros.

En 2008, les activités abandonnées représentaient 8,9 millions d'euros.

Les notes 1 à 38 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2009.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

au 31 décembre (en millions d'euros)

	2009	2008
Résultat net	(46,0)	(60,5)
Autres éléments du résultat global	(0,7)	
Différences de conversion	(2,7)	7,3
Actifs disponibles à la vente		
– Mouvements de la période comptabilisés en capitaux propres	–	–
– Ajustements de reclassement relatifs aux montants inclus dans le résultat	–	–
Couverture de flux de trésorerie		
– Mouvements de la période comptabilisés en capitaux propres	–	(0,6)
– Ajustements de reclassement relatifs aux montants inclus dans le résultat	–	3,3
Réévaluation d'actifs	–	–
Écarts actuariels	–	–
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises associées	–	–
Impôt sur les éléments reconnus directement en capitaux propres	–	–
Total du résultat net global reconnu en capitaux propres	(3,4)	10,0
Total du résultat global pour la période	(49,4)	(50,5)
Revenant :		
Aux actionnaires de la société mère	(49,1)	(50,6)
Aux intérêts minoritaires	(0,3)	0,1

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)

	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt.....	(33,5)	(46,9)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité (note 31).....	19,3	43,6
Impôts sur le résultat.....	(0,7)	4,1
Marge brute d'autofinancement.....	<u>(14,9)</u>	<u>0,8</u>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.....	0,4	1,3
Variation des besoins en fonds de roulement liée à l'activité.....	21,7	(21,5)
Trésorerie nette provenant des opérations.....	<u>7,2</u>	<u>(19,4)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions de filiales, nette de la trésorerie acquise.....	(0,1)	(3,3)
Cessions de filiales, nette de la trésorerie cédée.....	-	5,0
Acquisitions d'immobilisations corporelles.....	(2,9)	(8,2)
Produits de cession d'immobilisations corporelles.....	3,0	10,6
Acquisitions d'autres immobilisations.....	(1,7)	(1,5)
Cession d'autres immobilisations.....	-	0,1
Autres mouvements.....	0,2	0,1
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement.....	<u>(1,5)</u>	<u>2,8</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Opérations sur capital (Rachat d'actions propres)/vente d'actions propres.....	0,1	(0,9)
Augmentation des emprunts.....	0,8	0,7
Diminution des emprunts.....	(6,4)	(26,5)
Dividendes versés aux actionnaires de la société.....	-	(6,7)
Trésorerie nette absorbée par les activités de financement.....	<u>(5,5)</u>	<u>(33,4)</u>
(Diminution)/augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture.....	57,8	110,3
Reclassement de trésorerie en actifs destinés à être cédés.....	(1,9)	
Reclassement de trésorerie en créances.....	-	(2,2)
Profits/(pertes) de change sur la trésorerie et les découverts bancaires.....	(0,2)	(0,3)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture.....	<u>55,9</u>	<u>57,8</u>

Les notes 1 à 38 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2009.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Réserves de conversion	Couverture de flux de trésorerie	Actions propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au									
31 décembre 2007	166,0	32,2	56,2	(13,9)	(2,3)	(0,8)	237,4	5,4	242,8
Augmentation de capital							0,0	0,9	0,9
Mouvement sur les actions propres						(0,8)	(0,8)		(0,8)
Dividendes			(6,7)	(0,2)			(6,9)	(0,1)	(7,0)
Résultat de la période			(59,8)				(59,8)	(0,7)	(60,5)
Autres éléments du résultat global pour la période				6,5	2,7		9,2	0,8	10,0
Solde au									
31 décembre 2008	166,0	32,2	(10,3)	(7,6)	0,4	(1,6)	179,1	6,3	185,4
Augmentation de capital							0,0		0,0
Mouvement sur les actions propres			(0,2)			0,4	0,2		0,2
Dividendes							0,0		0,0
Résultat de la période			(45,9)				(45,9)	(0,1)	(46,0)
Autres éléments du résultat global pour la période			(0,7)	(2,5)			(3,2)	(0,2)	(3,4)
Solde au									
31 décembre 2009	166,0	32,2	(57,1)	(10,1)	0,4	(1,2)	130,2	6,0	136,2

Les notes 1 à 38 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2009.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.	Informations générales	31
2.	Principales méthodes comptables	31
3.	Estimations et jugements comptables déterminants	37
4.	Acquisitions – Cessions	38

NOTES – sur le bilan

5.	Immobilisations corporelles	39
6.	Immobilisations incorporelles	40
7.	Location – financement	41
8.	Titres de participation non consolidés	42
9.	Participations dans les entreprises associées	42
10.	Prêts, créances, dépôts et cautionnements	43
11.	Impôts différés	43
12.	Autres actifs non courants	44
13.	Stocks et encours	44
14.	Clients	44
15.	Instruments financiers dérivés	44
16.	Autres créances	45
17.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	45
18.	Actifs destinés à la vente	45
19.	Capital social et réserves	45
20.	Engagements de retraites et avantages assimilés	46
21.	Provisions pour autres passifs	48
22.	Emprunts et dettes financières	49
23.	Fournisseurs, comptes rattachés et autres créanciers	50
24.	Gestion du risque financier	50

NOTES – sur le compte de résultat

25.	Autres charges et produits opérationnels	52
26.	Effectifs et charges de personnel	53
27.	Charges et produits financiers	53
28.	Impôts sur les résultats	53
29.	Options sur actions consenties aux salariés	54
30.	Résultat par action	54

NOTES – sur le tableau de financement

31.	Flux de trésorerie provenant des opérations	54
-----	---	----

NOTES – informations complémentaires

32.	Engagements hors bilan et risques éventuels	54
33.	Informations par segment opérationnel	55
34.	Informations par zone géographique	57
35.	Liste des principales sociétés consolidées	58
36.	Opérations avec parties liées	59
37.	Détail des corrections des états financiers au 31 décembre 2008	59
38.	Événements postérieurs à la clôture	60

1. Informations générales

Chargeurs et ses filiales (Groupe Chargeurs) ont exercé des activités en 2009 dans trois métiers : la conception et la commercialisation des solutions techniques permettant de protéger les surfaces d'acier, d'aluminium, de plastique ou autres au cours des processus de transformation (Chargeurs Films de Protection) ; la production et la commercialisation d'entoilage et de textiles techniques (Chargeurs Interlining) ; le traitement de la laine (Chargeurs Wool).

Chargeurs est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 29-31, rue Washington – Paris 8^e.

Chargeurs est cotée sur Euronext.

Le Groupe a décidé fin 2009 de procéder à une correction des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 (tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 mars 2009 et approuvés par l'Assemblée Générale du 7 mai 2009) à la suite de la constatation de deux inexactitudes dans ces comptes, relatives (i) à des écarts de conversion et de valorisation des stocks dans une filiale en Chine et (ii) aux modalités de comptabilisation d'écarts actuariels sur un régime de retraite complémentaire dans une filiale aux États-Unis. Ces corrections ont affecté les fonds propres de – 1,1 million d'euros.

Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2009 a arrêté ces nouveaux comptes.

Un tableau de passage entre les principaux agrégats des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels que publiés initialement et ces mêmes agrégats corrigés est présenté en complément d'information dans la note 37 des comptes.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2010 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 6 mai 2010. Ils sont exprimés en millions d'euros.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer de ne pas verser de dividende à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 6 mai 2010.

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés de Chargeurs en 2009 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des terrains et constructions, réévalués au 1^{er} janvier 2004, des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués

à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments dérivés compris), des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti ainsi que des actifs et des passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

a) Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations d'application obligatoire aux comptes 2009 concernant le Groupe sont les suivantes :

Textes adoptés par l'Union européenne

Textes concernant le Groupe :

- IFRS 1 et IAS 27 – Coût d'une participation dans une filiale contrôlée conjointement ou une entité associée ;
- IFRS 2 (amendement) – Conditions d'acquisition des droits et annulations ;
- IFRS 7 (amendements) – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers ;
- IFRS 8 – Segments opérationnels : l'application de cette norme n'a pas eu d'impact dans la présentation des segments opérationnels du Groupe.
- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers ;
- IAS 23 révisée – Coûts d'emprunts ;
- IAS 32 et IAS 1 (amendements) – Instruments remboursables et obligations en cas de liquidation ;
- IAS 39 (amendement) – Reclassification d'actifs financiers date effective et transition ;
- Améliorations aux IFRS de mai 2008 ;
- IFRIC 9 et IAS 39 – Dérivés incorporés ;
- IFRIC 14 IAS 19 – Actifs de régimes à prestations définies et obligatoires de financement minimum.

Textes ne concernant pas le Groupe :

- IFRIC 13 – Programme de fidélisation des clients.

b) Nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés non obligatoires en 2009 et non adoptés par anticipation par le Groupe

Textes adoptés par l'Union européenne et concernant le Groupe :

Textes concernant le Groupe :

- IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprise ;
- IAS 27 révisée – États financiers consolidés et individuels ;
- IAS 39 (amendement) – Éléments couverts éligibles ;
- IFRIC 15 – Accord pour la construction d'un bien ;
- IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 17 – Distribution en nature à un actionnaire ;
- IFRIC 18 – Transfert d'actifs des clients.

Textes ne concernant pas le Groupe (la Direction estime que ces interprétations ne devraient pas s'appliquer aux activités du groupe) :

- IFRIC 12 – Service concession arrangements ;
- IFRS 1 révisée – Première adoption des IFRS.

Textes non encore adoptés par l'Union européenne :

- Améliorations aux IFRS du 16 avril 2009 ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.

2.2 Méthodes de consolidation

(a) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les participations répondant aux critères ci-dessus mais qui ne sont pas significatives sont évaluées à leur prix de revient diminué d'une éventuelle dépréciation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant que goodwill.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intragroupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

(b) Transactions avec les intérêts minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent

un goodwill, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

(c) Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition (voir la note 2.6).

La quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres, sans impact sur le résultat, postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

(d) Sociétés non consolidées

Les sociétés de distribution de création récente, réalisant individuellement moins de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, ne font pas partie du périmètre de consolidation du Groupe.

La consolidation de ces sociétés au 31 décembre 2009 aurait eu un effet positif de moins de 1 million d'euros sur les fonds propres du Groupe.

2.3 Information sectorielle

Un segment opérationnel est un groupe de capitaux investis et d'opérations correspondant à une unité de management. Après analyse, l'application de la nouvelle norme IFRS 8 n'entraîne aucune modification substantielle sur la présentation de l'information relative aux segments opérationnels dans les états financiers.

Un secteur géographique correspond à une zone caractérisée par un environnement économique spécifique et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de

la rentabilité des autres environnements économiques dans lequel le Groupe opère. L'information sectorielle géographique se décline selon trois zones : l'Europe au sein de laquelle la France occupe une place historique, les Amériques et l'Asie à laquelle on rattache l'Océanie et l'Afrique.

2.4 Conversion des opérations en devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers de chaque société du Groupe sont produits en utilisant la monnaie utilisée par l'environnement économique dans lequel elle opère (devise fonctionnelle).

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la devise fonctionnelle de la société Chargeurs.

(b) Transactions et soldes au bilan

Les transactions en devises étrangères de chaque société sont converties dans sa devise fonctionnelle en utilisant le taux de conversion en vigueur au jour de la transaction.

Les gains et les pertes de change intervenant lors des règlements financiers de ces transactions sont comptabilisés dans le compte de résultat. Dans le cas où une transaction est couverte par une couverture de flux futurs, le résultat de cette dernière est transféré en résultat en même temps que l'élément couvert.

Les pertes et profits de change qui résultent de la conversion des créances et des dettes en devises sont inclus dans le compte de résultat de l'exercice.

(c) Sociétés du Groupe

Les états financiers des sociétés du Groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente de l'euro sont convertis en euro comme suit : les bilans des sociétés étrangères sont convertis aux cours de clôture et les éléments du compte de résultat aux cours moyens de la période, la différence de conversion qui en résulte est comptabilisée dans un compte intitulé « Réserve de conversion » inclus dans les capitaux propres pour la part revenant à l'entreprise consolidante et au poste intérêts minoritaires pour la part revenant aux tiers.

Les différences de change provenant de la conversion en euro des capitaux propres des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont affectées en capitaux propres. Les résultats enregistrés sur des instruments de couverture de ces capitaux propres sont affectés en « Réserve de conversion ». Lorsqu'une filiale est vendue, ces différences de change sont prises en compte dans le résultat et font partie du résultat de cession.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe, nettes des amortissements et des éventuelles dépréciations, à l'exception des terrains inscrits à leur coût d'acquisition net des seules dépréciations. Le coût d'entrée comprend les coûts d'acquisition, les intérêts intercalaires et les écarts d'évaluation. Les intérêts intercalaires, concernant tant les emprunts spécifiques

que d'autres moyens de financement spécifiques, supportés pendant la période précédant la mise en service d'immobilisations, sont portés à l'actif en augmentation du coût d'acquisition des biens concernés.

Dans le cadre de l'adoption des IFRS, la valeur des terrains et bâtiments a été estimée au 1^{er} janvier 2004 par des experts immobiliers. Les valeurs historiques d'acquisition ont été remplacées par les justes valeurs au 1^{er} janvier 2004 qui sont devenues les valeurs historiques, par convention, à cette date.

Les frais de démontage d'anciennes immobilisations, de déménagement de celles-ci ou de restauration du site sur lesquelles les nouvelles immobilisations sont installées, font partie du coût d'acquisition.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes de celles de l'immobilisation principale, ces composants sont comptabilisés comme des immobilisations indépendantes.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu de valeurs résiduelles éventuelles. Les principales durées d'utilité retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations corporelles, sont les suivantes :

- constructions : 15 à 40 ans ;
- matériel et outillage : 4, 8, 12, 20 ans ;
- agencements et installations : 5 à 10 ans.

Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les locations d'immobilisations corporelles en vertu desquelles la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété revient au Groupe sont classées en tant que contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si cette valeur est inférieure.

Dépréciations des immobilisations corporelles

Lorsque des indices internes ou externes de perte de la valeur sont identifiés, un test de dépréciation est réalisé.

Par ailleurs, le Groupe effectue annuellement des tests de dépréciation par métier qui englobent les actifs corporels.

Des dépréciations, en complément des amortissements comptabilisés, sont enregistrées lorsque ces tests révèlent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Cette comparaison s'effectue en regroupant les actifs par unités génératrices de trésorerie, celles-ci correspondant aux activités du Groupe produisant des flux de trésorerie autonomes.

En l'absence de prix de cession, la valeur de recouvrement des unités génératrices de trésorerie est déterminée par référence au plus élevé de : la valeur d'usage, celle-ci corres-

pond à l'actualisation des flux de trésorerie projetés par ces unités ; le prix de cession net de frais de cession. Dans la pratique la première valeur est la plus souvent utilisée.

Les pertes et profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

2.6 Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent à la date d'acquisition du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale/entreprise associée à la date d'acquisition. Le goodwill lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « Immobilisations incorporelles ». Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « Participations dans les entreprises associées ». Ce goodwill tout comme le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte, le cas échéant, de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

(b) Marques et licences

Les marques et les licences sont comptabilisées à leur coût historique. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire afin de ventiler le coût des marques et des licences sur leur durée d'utilité estimée (entre quinze et vingt ans).

(c) Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre trois et cinq ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

(d) Frais de développement

Les frais de développement seront immobilisés dès lors qu'ils répondent à chacun des critères ci-dessous :

- faisabilité technique d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- intention de la société d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- capacité de la société à l'utiliser ou le vendre ;
- estimation fiable des avantages économiques futurs ;
- existence des ressources techniques et financières pour réaliser le projet ;
- capacité de la société à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'immobilisation incorporelle est amortie sur la durée probable d'utilisation.

Dépréciations des immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet chaque année, même en l'absence d'indicateur de perte de valeur, de tests de dépréciation pour déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement (note 6).

Les dépréciations d'écart d'acquisition sont définitives, elles ne font jamais l'objet de reprises.

Les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan net des dépréciations.

2.7 Actifs et passifs financiers

Définitions

Les actifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent : des actifs comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, des prêts et créances, des titres disponibles à la vente.

(a) Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Cette catégorie comporte deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivant : instruments financiers dérivés (note 15).

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants dans la rubrique « Prêts, créances, dépôts et cautionnements ». Les prêts et créances courants sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « Autres créances ». Ils correspondent aux éléments de bilan suivants : prêts, créances, dépôts et cautionnements (note 10), autres actifs non courants (note 12).

(c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si la Direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivants : titre de participation (note 8).

(d) Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivant : dettes des activités de financement (note 22), et fournisseurs et autres créanciers (note 23).

Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

(a) Titres de participation

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et une provision pour dépréciation est constituée s'il existe un indicateur objectif de leur dépréciation, afin de les ramener à leur juste valeur. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les créances provenant de l'activité du Groupe ont des échéances à court terme et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

(c) Titres de placement

Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an à l'origine et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Ceux couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période, et compensées par les variations symétriques des swaps.

Évaluation à la juste valeur

Effectif au 1^{er} janvier 2009, le Groupe a adopté l'amendement d'IFRS 7 relatif aux instruments financiers évalués à la juste valeur. Cet amendement requiert une information obligatoire

sur la présentation sur trois niveaux de la juste valeur selon que l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1), que son évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables (niveau 2) ou s'appuyant sur des données non observables (niveau 3). Le tableau ci-après présente les actifs évalués à la juste valeur par niveau, le Groupe n'évaluant aucun passif (hors instruments dérivés) à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Valeurs mobilières de placement	■		
Instruments dérivés		■	
Titres de participation			■

2.8 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir le risque de change et pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur, que celle-ci soit positive ou négative.

S'agissant du risque de change sur les opérations d'exploitation, le Groupe couvre son risque sur des opérations spécifiques futures, telles que des ventes de produits en dollars. Les ajustements de valeur des instruments dérivés, remplissant les conditions pour être qualifiés de couverture d'une opération future, sont portés à titre transitoire dans les capitaux propres, puis transférés en résultat au moment où ladite opération se dénoue et a une incidence sur le résultat.

Dans le cas de couverture d'engagements fermes, les variations de juste valeur de ces engagements ainsi que des instruments dérivés de change qualifiés de couverture en juste valeur sont comptabilisés en résultat.

La couverture du risque de change sur les investissements nets du Groupe à l'étranger par des instruments dérivés donne lieu à l'enregistrement en réserves de conversion dans les capitaux propres des variations de valeur de ces instruments liées à l'évolution du cours de change, ce qui a pour effet de neutraliser tout ou partie des variations de sens inverse constatées sur les investissements nets dues à l'évolution du cours du change.

Suivant les circonstances, le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt pour transformer en taux fixe les taux variables payés au titre des dettes financières ou pour variabiliser le taux des dettes à taux fixes. Dans le premier cas, les ajustements de valeurs relatifs aux swaps de taux sont portés transitoirement en capitaux propres et transférés en résultat lors de la prise en charge des intérêts à taux variable.

Dans le second cas, les ajustements de valeurs des instruments dérivés sont inscrits en résultat tandis que la valeur comptable de la dette est ajustée, pour tenir compte de la variation de taux, à hauteur de la fraction du capital de la dette faisant l'objet de la couverture.

Dans le cas d'instruments dérivés taux et change détenus à des fins de transaction, leur ajustement de juste valeur est reconnu immédiatement dans le compte de résultat.

2.9 Imposition différée

En présence d'actifs ou de passifs dont la valeur au bilan diffère de la valeur fiscale, des actifs et des passifs d'impôt sont enregistrés dans les conditions suivantes :

- tous les passifs d'impôts sont comptabilisés ;
- les actifs d'impôts sur ces différences ainsi que ceux relatifs aux reports déficitaires ne sont enregistrés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont ajustés en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts votés.

Seuls les dividendes prévus au titre du dernier exercice arrêté donnent lieu, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour les impôts payables en raison de la distribution.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat ou de production ou à leur valeur nette réalisable lorsque celle-ci lui est inférieure. Le coût est déterminé selon la formule du coût moyen pondéré. La valeur nette réalisable est le prix de vente dans des conditions normales de marché, net des frais occasionnés par cette vente. Le coût des produits finis et encours de fabrication comprend le coût des matières premières, les coûts directs de fabrication et les frais généraux de production, ces derniers étant calculés sur la base d'une utilisation normale des capacités de production.

2.11 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en « Frais de commercialisation ».

2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie correspond aux disponibilités, aux valeurs mobilières de placement et aux dépôts à court terme. Les composantes de la trésorerie sont à court terme (inférieur à trois mois) et très liquides et ne présentent pas de risque significatif au niveau de la juste valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme des actifs en juste valeur par contrepartie de résultat ; les dépôts bancaires à court terme et les disponibilités sont considérés comme des prêts et créances et comptabilisés au coût amorti.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans les crédits court terme et découverts bancaires.

2.13 Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres.

Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

2.14 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.15 Avantages au personnel

Les avantages consentis par le Groupe au personnel après leur départ du Groupe, et les autres avantages versés plus d'un an après les services rendus par les salariés, font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projeté et comptabilisés selon les règles prescrites par IAS 19.

L'évaluation des obligations du Groupe tient compte de la juste valeur des actifs affectés à la couverture des engagements à la date de clôture tels que ceux provenant de la souscription de contrats d'assurance.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels issus de ces évaluations sont comptabilisés en charge, à compter de l'exercice suivant la date de clôture, de manière étalée suivant la méthode « du corridor ».

Pour les autres avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat, les écarts actuariels sont immédiatement reconnus dans l'exercice.

2.16 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ; il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

2.17 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est comptabilisé net des remises, ristournes, taxes et escomptes sur les ventes, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

2.18 Autres charges et produits opérationnels

Cette rubrique comprend essentiellement : des gains et pertes de change, les coûts de restructuration, les dépréciations d'actifs.

2.19 Résultat net par action

Le résultat net consolidé par action non dilué est calculé en faisant le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, celui-ci étant le nombre d'actions émises diminué du nombre moyen d'actions de la société détenues par Chargeurs ou ses filiales.

L'effet de dilution qui résulte des options de souscription accordées aux salariés ou des bons de souscription d'actions est pris en compte pour le calcul du résultat net dilué par action, à partir de la date d'émission des options ou des bons, et lorsque leur prix de souscription est inférieur à la valeur boursière de l'action Chargeurs.

2.20 Options sur actions consenties aux salariés

Pour les options consenties à compter du 7 novembre 2002, la juste valeur de celles qui sont acquises après le 1^{er} janvier 2005 est estimée à la date d'attribution et constatée en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lorsque l'attribution des options est soumise à des conditions, la prise en charge de la valeur des options est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

3. Estimations et jugements comptables déterminants

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS nécessite de formuler des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

3.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

(a) Dépréciation des goodwill

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 2.6. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations (note 6).

Les tests de dépréciation n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier la valeur comptable des goodwill.

(b) Impôts sur le résultat

L'actif d'impôt correspondant à l'intégration fiscale française, actif sur déficit et sur différences temporaires, s'élève à 11,4 millions d'euros. Son caractère recouvrable a été déterminé sur la base de prévisions de bénéfices fiscaux futurs.

3.2 Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables

Le Groupe procède depuis plusieurs années à des cessions de créances sans recours. Les montants concernés de ces créances juridiquement cédées étaient indiqués dans l'annexe aux comptes établis selon les principes comptables français. L'application des normes IFRS à partir de 2005 a conduit à changer le mode de comptabilisation de ces cessions suite aux considérations ci-après.

L'annexe aux comptes 2005 contenait le commentaire ci-après.

Principes comptables français

Les créances cédées dans le cadre de conventions de cession de créances sans recours sont sorties du bilan. Dans les comptes sociaux, en l'absence de texte comptable spécifique, le traitement repose sur une analyse juridique : dès lors qu'il y a un transfert de propriété, les actifs ne figurent plus au bilan. Ce traitement basé sur l'analyse juridique est conservé dans les comptes consolidés dans la mesure où sont spécifiquement exclues du champ d'application de la recommandation COB/CB du 15 novembre 2002 relative aux montages déconsolidants et cessions d'actifs (qui prévoit un principe général fondé sur le transfert des risques majeurs attachés à l'actif) les opérations commerciales courantes entrant dans les pratiques habituelles ou sectorielles, dont font partie les cessions de créances sans recours.

Principes comptables IFRS

En normes IFRS, l'analyse juridique du transfert de propriété n'est pas suffisante. La norme IAS 39 relative aux instruments financiers qui traite des cessions d'actifs financiers (dont les créances commerciales) impose l'analyse successive des trois critères suivants :

– transfert des droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif transféré ;

– transfert de la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif cédé ;

– transfert du contrôle de l'actif transféré.

L'analyse des contrats de cession de créances au regard des trois critères ci-dessus a été conduite par les équipes de Chargeurs. Compte tenu des réflexions en cours dans les milieux professionnels sur ce sujet et de l'absence d'une doctrine officielle définitive, il a été jugé prudent de réintégrer ces créances au bilan et de constater une dette correspondante pour le montant de trésorerie reçu.

Les études conduites par les autorités professionnelles en 2006 et 2007 ont précisé les conditions permettant de maintenir les créances cédées hors bilan. La présentation adoptée en 2005 a été maintenue à fin 2009. Elle pourra évoluer dans le futur suite à des modifications de contrats ou de processus de cession.

4. Acquisitions – Cessions

Le 9 octobre 2009, Chargeurs a vendu sa participation résiduelle de 50 % dans la société Fashion Company, l'impact sur le résultat net 2009 est de – 0,9 million d'euros.

Cette filiale était précédemment consolidée en titres de participation, sa cession n'a donc pas eu d'impact sur le chiffre d'affaires.

BILAN

5. Immobilisations corporelles

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit au cours de l'exercice.

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Agencements, installations	Immobilisations en cours	Total
1^{er} janvier 2008	8,4	34,3	35,3	8,1	3,3	89,4
Acquisitions	–	0,3	7,4	0,9	3,6	12,2
Cessions d'immobilisations	(0,9)	(2,1)	(4,7)	(0,4)	(0,4)	(8,5)
Mouvements de périmètre	–	0,1	(1,3)	–	–	(1,2)
Dotations aux amortissements	(0,6)	(3,0)	(7,1)	(1,6)	–	(12,3)
Dépréciations	(1,4)	(3,5)	(6,0)	(0,1)	(0,1)	(11,1)
Autres	–	–	3,4	(0,5)	(3,0)	(0,1)
Effets de change	0,1	0,9	1,6	0,3	0,1	3,0
31 décembre 2008	5,6	27,0	28,6	6,7	3,5	71,4

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Agencements, installations	Immobilisations en cours	Total
1^{er} janvier 2009	5,6	27,0	28,6	6,7	3,5	71,4
Acquisitions	0,1	0,1	11,1	0,3	1,6	13,2
Cessions d'immobilisations	(0,2)	(1,5)	(1,0)	(0,1)	–	(2,8)
Mouvements de périmètre	–	–	–	–	–	0,0
Dotations aux amortissements	–	(2,5)	(5,0)	(1,4)	–	(8,9)
Dépréciations	(0,6)	(0,1)	(8,2)	(0,1)	–	(9,0)
Autres	–	0,2	1,8	0,9	(3,0)	(0,1)
Transférés en actifs destinés à la vente	–	(0,2)	(0,3)	(0,8)	–	(1,3)
Effets de change	(0,1)	(0,2)	(0,7)	(0,1)	–	(1,1)
31 décembre 2009	4,8	22,8	26,3	5,4	2,1	61,4

Évaluation des immobilisations corporelles

(i) Les terrains et constructions ont été valorisés par des cabinets internationaux en 2004 pour définir les valeurs comptables à retenir dans le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004. Ces valeurs sont retenues ultérieurement comme valeurs historiques par convention.

(ii) La valeur des matériels et outillages est examinée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, ce qui est notamment le cas lors de réorganisations industrielles, de fermetures, de cessions.

(iii) La valeur des actifs d'un métier est, par ailleurs, examinée lors du test de dépréciation des goodwill.

La valeur des actifs des trois métiers Chargeurs Films de Protection, Chargeurs Interlining, Chargeurs Wool a été examinée selon les approches ci-dessus.

En 2009, certains contrats de location simple ont été renégociés en contrats de location financière. Ceci s'est traduit par un accroissement des immobilisations brutes de 10,3 millions d'euros et des immobilisations nettes de 3,0 millions d'euros, et a accru la dette de location-financement de 10,3 millions d'euros.

6. Immobilisations incorporelles

(a) Goodwills (écarts d'acquisition) nets des sociétés intégrées globalement.

Ils ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette
1^{er} janvier 2008	70,4	(13,9)	56,5
Écarts d'acquisition relatifs aux acquisitions de l'exercice	3,5		3,5
Effets de change	2,6		2,6
Mouvement de périmètre ⁽¹⁾	3,0	(1,8)	1,2
31 décembre 2008	79,5	(15,7)	63,8
Écarts d'acquisition relatifs aux acquisitions de l'exercice			
Cessions			
Déconsolidations			
Effets de change	(1,7)		(1,7)
Mouvement de périmètre			
Dépréciations complémentaires			
31 décembre 2009	77,8	(15,7)	62,1

(1) Le montant de 1,2 million d'euros présenté en « Autres » en 2008 concerne Chargeurs Films de Protection et correspond à un reclassement d'autres immobilisations incorporelles.

Les goodwills ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie constituées par les métiers de Chargeurs.

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Chargeurs Films de Protection	45,0	46,5
Chargeurs Interlining	17,1	17,3

Le goodwill de Chargeurs Films de Protection est libellé en USD, la dévaluation du dollar américain par rapport à l'euro intervenue entre les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009 a conduit à constater une baisse de valeur de ce goodwill de 1,5 million d'euros. Le goodwill de Chargeurs Interlining s'appréhende en deux unités de gestion de trésorerie depuis l'acquisition d'Etacol. Les trois sociétés détenues par Chargeurs Interlining en partenariat avec Ningbo Yak Technology Industrial constituent une unité de gestion de trésorerie spécifique dont le goodwill associé figure en titres mis en équivalence.

Test de dépréciation des goodwills

Pour les deux métiers comportant du goodwill la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité.

Pour le métier Interlining, ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les plans d'affaires à quatre ans approuvés par la Direction, ajustés pour être mis en conformité avec les prescriptions de la norme IAS 36. Au-delà de la période de quatre ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après.

Pour le métier Films, la méthode suivante a été utilisée :

- un modèle simulant les flux de trésorerie en fonction de différents paramètres de marché a été construit ;
- puis des scénarios auxquels ont été affectés des probabilités d'occurrence ont été élaborés ;
- enfin des simulations basées sur la méthode dite de Monte Carlo ont été réalisées dont la valeur actualisée a été calculée. La valeur finale retenue est la valeur moyenne de tous les différents scénarios simulés.

Principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité.

	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining
Marge opérationnelle moyenne sur la durée du plan ⁽¹⁾	6,90 %	6,10 %
Taux de croissance ⁽²⁾	2,00 %	1 %-2 %
Taux d'actualisation ⁽³⁾		
2008	9,20 %	8,1 %-10,1 %
2009	8,70 %	8 %

(1) Résultat d'exploitation/chiffre d'affaires.

Il s'agit d'un résultat d'exploitation avant tout événement non récurrent, en particulier avant toute restructuration.

(2) Le taux de croissance ne dépasse pas le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité et pour tous les métiers, les taux de croissance retenus sont demeurés inchangés par rapport à 2007.

(3) Taux d'actualisation.

Pour chacun des métiers, les taux de croissance pris en compte dans la valeur terminale sont demeurés inchangés par rapport à 2008 : Chargeurs Films de Protection 2 %, Chargeurs Interlining 1 % sauf pour les UGT situées en Asie, 2 %.

Les principaux paramètres retenus sont :

	Films	Interlining
Taux sans risque	4,10 %	4,10 %
Prime de marché	5,6 %	5 %
Beta	100 %	100 %
Prime de risque spécifique métier	0 %	2 %
Coût des fonds propres	9,7 %	11,1 %
Coût de la dette avant impôt	7,10 %	5,80 %
Taux d'impôt	33,33 %	33,33 %
Coût de la dette après impôt	4,73 %	3,87 %
Dette nette/capitaux engagés	20 %	33 %
Coût moyen pondéré du capital	8,71 %	8,71 %
Hypothèses retenues dans les évaluations	8,71 %	8,25 %-9,3 %

L'utilisation d'un taux d'actualisation majoré de 1 % pour le calcul du goodwill du métier Films de Protection n'entraînerait pas de dépréciation. L'utilisation du taux maximal de la fourchette présentée pour le calcul du goodwill du métier Interlining n'entraînerait pas de dépréciation.

(b) Autres immobilisations incorporelles.

Au cours de l'exercice 2009, un seul projet de développement a satisfait aux critères qui rendent obligatoire l'immobilisation des frais selon IAS 38.

(en millions d'euros)	Marques et brevets	Frais de développement	Droits d'utilisation	Autres	Total
1^{er} janvier 2008	3,3	1,3	2,0	0,6	7,2
Activation de R&D		0,9			0,9
Acquisitions	0,6				0,6
Cessions d'immobilisations					0,0
Mouvements de périmètre					0,0
Dotations aux amortissements	(1,2)	(0,1)			(1,3)
Dépréciations			(0,1)		(0,1)
Autres	(1,2)				(1,2)
Effets de change	0,1		0,3		0,4
31 décembre 2008	1,6	2,1	2,2	0,6	6,5

(en millions d'euros)	Marques et brevets	Frais de développement	Droits d'utilisation	Autres	Total
1^{er} janvier 2009	1,6	2,1	2,2	0,6	6,5
Activation de R&D		0,3			0,3
Acquisitions	0,1			0,7	0,8
Cessions d'immobilisations					0,0
Mouvements de périmètre					0,0
Dotations aux amortissements	(0,1)	(0,2)		(0,2)	(0,5)
Dépréciations	(0,4)		(0,1)		(0,5)
Transférés en actifs destinés à la vente	(0,5)		(0,6)		(1,1)
Autres					0,0
Effets de change			(0,1)		(0,1)
31 décembre 2009	0,7	2,2	1,4	1,1	5,4

7. Location – financement

Les immobilisations corporelles incluent les biens financés par le Groupe grâce à des locations-financements. Ces biens ont les valeurs nettes suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Terrains	2,9	2,9
Constructions	30,4	30,4
Matériels et outillages	17,5	8,4
Agencements, installations et autres	9,0	7,8
Valeurs brutes	59,8	49,5
Amortissements	(30,5)	(28,5)
Dépréciations	(9,6)	
Valeurs nettes	19,7	21,0

La réconciliation entre les paiements minimaux à effectuer en vertu des contrats de location-financement et la valeur de la dette financière correspondante se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Paiements minimaux à effectuer sur locations – financements	27,7	21,4
Dettes financières liées aux locations – financements	25,4	18,4
Différence : charges financières futures	2,3	3,0

L'échéancier des sommes à payer sur les locations-financements est le suivant :

(en millions d'euros)	Paiements minimaux	Dettes financières
Payables à moins d'un an	6,5	5,7
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans	21,1	19,7
Payables à plus de cinq ans	0,1	
Total au 31 décembre 2009	27,7	25,4
Payables à moins d'un an	4,4	3,4
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans	15,2	13,3
Payables à plus de cinq ans	1,8	1,7
Total au 31 décembre 2008	21,4	18,4

Les contrats de location-financement sont relatifs à des opérations de cession bail d'immeubles et à des locations de machines. Les financements obtenus portent généralement sur des périodes de six ans à quinze ans et sont assimilables à des emprunts garantis par des immobilisations.

8. Titres de participation non consolidés

Les valeurs comptables des principales participations sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Participations supérieures à 50 % :		
Divers	1,3	1,7
Participations entre 20 et 50 % :		
Divers	0,1	0,2
Participations inférieures à 20 % :		
Divers	0,1	0,1
Total	1,5	2,0

Ces titres n'étant pas cotés et leur valorisation ne pouvant s'appuyer sur des données observables, ils sont classés en niveau 3 conformément à IFRS 7 R.

La juste valeur des titres de participation est très proche de leur valeur comptable. Ils sont dépréciés si nécessaire.

9. Participations dans les entreprises associées

(a) Composition

Ce poste a évolué de 18,0 millions d'euros en 2008 à 17,3 millions d'euros en 2009.

(en millions d'euros)	Entités Yak	Entités Fashion	Peinaduría de Río Chubut	Autres	Total
1^{er} janvier 2008	11,7	7,8	2,1	3,5	25,1
Acquisitions			0,3	0,3	0,6
Cessions d'immobilisations					0,0
Mouvement de périmètre					0,0
Résultat	1,0	(7,7)	0,1	(1,3)	(7,9)
Dividendes	(1,1)			(0,1)	(1,2)
Autres					0,0
Effets de change	1,5	(0,1)			1,4
31 décembre 2008	13,1	(0,0)	2,5	2,4	18,0

(en millions d'euros)	Entités Yak	Entités Fashion	Peinaduría de Río Chubut	Autres	Total
1^{er} janvier 2009	13,1	(0,0)	2,5	2,4	18,0
Augmentations de capital		1,9	1,3		3,2
Cessions d'immobilisations		(0,1)			(0,1)
Résultat	0,5	(1,8)	(0,4)	(0,8)	(2,5)
Dividendes	(0,4)				(0,4)
Autres					
Effets de change	(0,5)		(0,4)		(0,9)
31 décembre 2009	12,7	0,0	3,0	1,6	17,3

(b) Caractéristiques des sociétés dont les titres sont mis en équivalence

Les éléments caractéristiques des sociétés dont les titres sont mis en équivalence pour 17,3 millions d'euros au 31 décembre 2009, sont les suivants (sur une base 100 %) :

(en millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008			
	Yak	Autres	Total	Yak	Fashion	Autres	Total
Actifs (100 %)	15,9	26,1	42,0	16,1	53,5	28,4	98,0
Passifs (100 %)	5,6	10,3	15,9	5,6	35,1	13,5	54,2
Chiffres d'affaires (100 %)	3,5	14,2	17,7	4,0	63,6	11,4	79,0
Résultat net (100 %)	1,1	0,9	2,0	2,0	(11,5)	(1,3)	(10,8)
Résultat net contribué au Groupe*	0,5	(3,0)	(2,5)	1,0	(7,7)	(1,2)	(7,9)

* Les entités de Chargeurs Fashion ont été cédées au cours de l'exercice. Le résultat net contribué de ces entités s'élève à - 1,8 millions d'euros et a été positionné dans les autres entreprises associées.

Le goodwill correspondant aux entreprises associées est inscrit à l'actif dans la valeur des titres de participation pour 7,7 millions d'euros correspondant aux deux sociétés de production d'entoilage en Chine.

10. Prêts, créances, dépôts et cautionnements

Le montant de 7,2 millions d'euros comprend :

- des prêts à plus d'un an pour 1,5 million d'euros ;
- des dépôts à plus d'un an pour 5,7 millions d'euros.

La juste valeur de ces actifs est très proche de leur valeur comptable.

11. Impôts différés**(a) Détail selon la date d'utilisation probable (avant compensation des positions actives et passives sur une même entité fiscale)**

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Impôts différés actifs nets		
– recouvrables à plus de 12 mois	10,7	17,6
– recouvrables à moins de 12 mois	12,9	13,0
Impôts différés passifs nets		
– réalisables à plus de 12 mois	(10,1)	(10,0)
– réalisables à moins de 12 mois	(1,8)	(1,9)
Solde	11,7	18,7

(b) Détail selon la nature de l'impôt (avant compensation des positions actives et passives)

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Impôt différé actif net		
– différences temporaires	16,5	15,9
– déficits et crédits d'impôt	7,1	14,7
Impôt différé passif		
– différences temporaires	(11,9)	(11,9)
Total	11,7	18,7

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles. Ce jugement est étayé par une prévision de résultat imposable sur une période de cinq ans.

Une partie importante des déficits fiscaux indéfiniment reportables (voir ci-dessous) n'est pas activée.

Les impôts différés actifs, nets des impôts différés passifs, ont diminué de 7,0 millions d'euros en 2009.

Les déficits fiscaux reportables sont les suivants au 31 décembre 2009 :

(en millions d'euros)	Totaux	Dont non activés
Reportables jusqu'en		
2010	0,5	0,5
2011	–	–
2012	0,9	0,9
2013	1,3	1,3
2014	25,4	25,4
Déficits reportables indéfiniment	357,2	328,5
Déficits reportables totaux	385,3	356,6

12. Autres actifs non courants

Le montant des autres actifs non courants s'élève à 3,1 millions d'euros.

13. Stocks et encours

La rubrique stocks s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs brutes		
Matières premières et fournitures	52,1	43,7
Produits finis et semi-ouvrés et encours	72,4	101,6
Total valeur brute	124,5	145,3
Provisions pour dépréciation	(7,5)	(10,5)
Valeurs nettes	117,0	134,8
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	(4,1)	(7,1)
Reprises de provisions utilisées	3,5	1,4
Reprises de provisions excédentaires	3,1	1,4

NB : les valeurs des stocks au 31 décembre 2008 incluent un correctif d'erreur, détaillé en note 38.

14. Clients

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Clients et comptes rattachés		
Valeur brute	82,1	87,3
Provision pour dépréciation	(13,0)	(11,4)
Valeur nette	69,1	75,9

Les créances ci-dessus étant à court terme et ne portant pas intérêt, la variation des taux d'intérêt n'engendre pas de risque de taux significatif.

La juste valeur des créances ci-dessus peut être considérée comme voisine de leur valeur comptable eu égard à leur échéance.

Chargeurs a une gestion du risque clients locale et décentralisée. Le niveau de dépréciation des créances dont l'échéance est dépassée est évalué de manière individuelle en tenant compte de la quote-part de la créance couverte par assurance-crédit, de la pratique du pays, de l'historique des relations avec le client et de son encours.

Créances clients cédées à des sociétés de factoring

Certaines créances ont été cédées à des tiers à la clôture de l'exercice, dans le cadre de conventions de cession de créances sans recours, conclues avec des organismes d'affacturage.

Au 31 décembre 2009, le montant payé par les sociétés d'affacturage sur ces cessions s'est élevé à 45,7 millions d'euros (64,7 millions d'euros à fin décembre 2008).

Ces créances sont « maintenues » dans le bilan de Chargeurs, malgré cette cession, et bien qu'elles ne soient plus propriété de Chargeurs (note 3).

15. Instruments financiers dérivés

La valeur des dérivés au bilan est la suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Net dérivés actifs moins dérivés passifs				
Couverture de juste valeur				
Change	0,3	14,4	(2,0)	3,9
Couverture des flux de trésorerie				
Change	0,3	1,0	0,3	(7,4)
Taux d'intérêts			0,1	(24,0)
Matière			-	-
Couverture d'investissements nets				
Change				
Détenus à des fins de transaction				
Change			0,1	(6,3)
Taux d'intérêts	(0,1)	(48,0)	0,2	(24,0)
Total actifs ou passifs nets	0,5	(1,3)		

Notionnel négatif = position nette emprunteuse pour dérivés de taux d'intérêts, vendeuse pour autres dérivés.

Les couvertures de juste valeur d'un montant notionnel de 14,4 millions d'euros correspondent à la couverture de postes du bilan et d'engagements fermes par des filiales de Chargeurs.

Les couvertures de flux futurs de trésorerie d'un montant notionnel de 0,9 million d'euros correspondent à des couvertures de vente nette et d'achats nets en dollar américain pour – 7,1 millions d'euros et en euros pour 8 millions d'euros.

Les couvertures de taux d'intérêt d'un montant notionnel de – 48 millions d'euros correspondent à la transformation à taux fixe de lignes de crédit d'un montant total de 24 millions d'euros souscrit par Chargeurs Films de Protection au moyen de swaps de taux. L'adjonction d'une option d'annulation du swap représente un notionnel de 24 millions d'euros.

Notionnels nets des dérivés de change par devise (notionnel négatif = vente)

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Dollar australien.....	11,2	24,0
Dollar américain.....	(4,3)	(23,8)
Euro.....	2,4	(9,7)
Livre sterling.....	3,8	0,1
Rand sud-africain.....	2,3	3,0
Won coréen.....		(0,7)
Rmb chinois.....		(2,7)
Total	15,4	(9,8)

Notionnels nets des dérivés de taux d'intérêt par devise (notionnel négatif = emprunt)

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Euro.....	(48,0)	(48,0)
Dollar américain.....	-	-

Notionnels nets des dérivés de matière première par devise (notionnel négatif = vente)

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Euro.....	-	-

Échéancement des justes valeurs des dérivés

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Semestre prochain (= + 1).....	(0,5)	(1,6)
Semestre + 2.....	-	-
Semestre + 3.....	-	-
Au-delà de semestre + 3.....	-	0,3

16. Autres créances

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Créances d'impôts courant.....	1,2	3,0
Autres créances.....	44,4	58,0
Comptes de régularisation.....	1,1	1,1
Provisions pour dépréciation.....	(1,8)	(2,6)
Net	44,9	59,4

Le poste « Autres créances » comprend notamment des crédits fiscaux, la part non financée des cessions de créances sans recours et des avances à des fournisseurs.

La juste valeur de ces actifs est très proche de leur valeur comptable.

17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la variation est expliquée par le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme		
Valeurs mobilières de placement.....	9,5	21,0
Dépôts à terme.....	7,3	7,3
Sous-total	16,8	28,3
Soldes bancaires disponibles.....	39,1	29,5
Total	55,9	57,8

18. Actifs destinés à la vente

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Actifs destinés à la vente.....	5,8		
Passifs liés aux actifs destinés à la vente.....	3,2		

Le Groupe a décidé de céder deux activités textiles qu'il détient en Chine et une unité textile en France. Des contacts ont été pris auprès de différents acheteurs.

Le reclassement de ces entités en actifs destinés à la vente a entraîné la constatation d'un impairment sur des équipements industriels de 0,9 million d'euros.

En 2009 ces sociétés ont contribué au résultat du Groupe à hauteur de (1,7) million d'euros.

19. Capital social et réserves

Toutes les actions composant le capital de Chargeurs ont été appelées et sont entièrement libérées. Le nombre d'actions composant le capital de Chargeurs a évolué comme suit au cours des exercices 2008 et 2009 :

Nombre d'actions au 1^{er} janvier 2008	10 377 097
Augmentation de capital du fait de l'exercice d'options de souscription par les salariés.....	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2008	10 377 097
Augmentation de capital du fait de l'exercice d'options de souscription par les salariés.....	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2009	10 377 097

Sur la base d'une valeur nominale de 16 euros, ce nombre d'actions représente 166 033 552 euros au 31 décembre 2009, identique au 31 décembre 2008.

Toutes les actions ont des droits identiques, en matière de distribution de dividendes et de remboursements.

Les actions autodétenues s'analysent comme suit :

	31/12/2009		31/12/2008	
	Nombre	Coûts en euros	Nombre	Coûts en euros
Actions Chargeurs détenues par :				
– Chargeurs	13 334	230 851	13 334	230 851
– Contrat de liquidité	103 000	972 436	118 100	1 328 725
Total	116 334	1 203 287	131 434	1 559 576

Le poste « Réserves » comprend la réserve de couverture de flux futurs de trésorerie pour 0,3 million d'euros au 31 décembre 2009 (0,4 million d'euros au 31 décembre 2008).

20. Engagements de retraites et avantages assimilés

Les provisions à ce titre s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur actualisée de la dette des régimes financés	16,8	18,8	18,0	21,1	23,6
Juste valeur des actifs cantonnés en couverture de la dette	(13,1)	(12,5)	(15,7)	(18,8)	(19,2)
Valeur nette de la dette des régimes financés	3,7	6,3	2,3	2,3	4,4
Valeur actualisée de la dette des régimes non financés	8,0	7,3	7,7		
Gains/(pertes) actuariels différés	(1,3)	(2,3)	0,5		
Coûts des services passés non encore reconnus	0,7	0,9	1,0		
Droits à remboursement					
Montant net comptabilisé au bilan	11,1	12,2	11,5		

NB : le montant net comptabilisé au 31 décembre 2008 inclut un correctif d'erreur détaillé en note 37.

La perte actuarielle différée mentionnée pour 2008 traduit la situation des marchés actions sur une partie des actifs considérés et pourra entraîner une contribution de l'entreprise étalée sur une période de 7 ans, si les marchés restent à l'identique.

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Régimes d'avantages postemploi consentis au personnel	8,5	9,4
Régimes des frais médicaux postemploi consentis au personnel	0,9	1,4
Régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel	1,7	1,4

Les régimes d'avantages postemploi à prestations définies consentis au personnel correspondent au régime d'indemnité de fin de carrière s'imposant aux entreprises françaises et à d'autres régimes de moindre ampleur ; les régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel sont pour l'essentiel les primes de médailles du travail.

Les montants comptabilisés en provisions au titre de tous ces régimes s'analysent comme suit :

Le montant de la dette des régimes financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Valeur actuarielle de l'engagement au 1^{er} janvier	18,8	18,0
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,2	0,2
Coût financier	1,1	1,1
Liquidation, réduction des services futurs	(0,8)	(0,2)
Versement provenant des actifs du régime	(1,5)	(1,5)
Versement provenant des réserves internes	(0,1)	–
Transfert de l'engagement vers un tiers (transfert de salariés)	–	(0,1)
Pertes ou (gains) actuariels dans l'année	0,5	0,4
Différence de change	(0,5)	0,8
Passage d'un engagement financé à non financé	(1,0)	–
Autres	0,1	0,1
Valeur actuarielle de l'engagement au 31 décembre	16,8	18,8

Le montant des actifs cantonnés en couverture de la dette a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Valeur des actifs au 1^{er} janvier	12,5	15,7
Pertes ou (gains) dans l'année	2,1	(2,7)
Cotisations patronales	0,3	0,5
Versements réels	(1,5)	(1,5)
Différence de change	(0,3)	0,5
Variation de périmètre	–	–
Valeur des actifs au 31 décembre	13,1	12,5

Composition des actifs :

	31/12/2009	31/12/2008
Monétaire	1 %	2 %
Actions	43 %	34 %
Obligations	53 %	63 %
Immobilier	3 %	1 %
Total	100 %	100 %

Le montant de la dette des régimes non financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Valeur actuarielle de l'engagement au 1^{er} janvier	7,3	7,7
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,4	0,5
Coût financier	0,2	0,2
Liquidation, réduction des services futurs	(0,3)	(0,1)
Versement provenant de la réserve interne	(0,5)	(0,7)
Pertes ou (gains) actuariels dans l'année	–	(0,1)
Différence de change	–	0,0
Passage d'un engagement financé à non financé	1,0	–
Variation de périmètre	(0,1)	(0,2)
Valeur actuarielle de l'engagement au 31 décembre	8,0	7,3

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des autres régimes d'avantages postemploi à prestations définies, et au titre des autres avantages à long terme, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,1	0,7
Charges financières liées à la désactualisation de la dette	0,8	1,2
Rendement estimé des actifs cantonnés en couverture des régimes	(0,1)	(1,1)
Amortissement des écarts actuariels	–	1,8
Amortissement des coûts des services passés	(0,4)	(0,3)
Reprise de provision devenue sans objet	(0,8)	(0,5)
Charge nette de la période	(0,4)	1,8

Cette charge est comptabilisée par destination et se trouve répartie dans le coût des ventes, les charges commerciales et administratives et dans les frais de Recherche et Développement.

La variation de la provision nette comptabilisée au bilan s'explique de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Montant net comptabilisé au bilan à l'ouverture de l'exercice	12,2	11,5
Charge nette de la période	(0,4)	1,8
Paiements effectués	(0,6)	(1,1)
Effets de change sur régimes étrangers	(0,1)	0,2
Effet de périmètre	–	(0,2)
Montant net comptabilisé au bilan à la clôture de l'exercice	11,1	12,2

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	31/12/2009	31/12/2008
Pour l'Europe		
Taux de rendement attendu des actifs de couverture ⁽¹⁾	5,0 %	5,0 %
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽²⁾	5,0 %	5,75 %
Revalorisation salariale		
– Cadres	2,5 %	2,5 %
– Non-cadres	2,0 %	2,0 %
Inflation long terme (sous jacente)	2,0 %	2,0 %

(1) Ce taux est la moyenne des taux de rendement attendus par catégorie d'actif.

(2) Le taux retenu est celui des obligations d'entreprises de première catégorie.

Pour l'Amérique du Nord

	31/12/2009	31/12/2008
Taux de rendement attendu des actifs de couverture ⁽²⁾	7,75 %	7,75 %
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽¹⁾⁽²⁾	6,25 %	6,25 %

(1) Ce taux est basé sur l'indice des marchés obligataires de Citigroup.

(2) Ces deux taux incluent une hypothèse d'inflation sous jacente.

Le taux d'évolution du coût de la consommation médicale retenue est de 9 % annuel, se réduisant de 1 % par an jusqu'à atteindre 5 % par an.

Âge probable de départ à la retraite	31/12/2009	31/12/2008
	60-65 ans	60-65 ans

Pour les régimes de frais médicaux, l'augmentation ou la diminution absolue de 1 % du taux d'évolution de la consommation médicale n'a pas d'impact significatif sur la valeur de la dette actuarielle des régimes, sur le coût des services rendus et sur le coût de l'actualisation du régime.

21. Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs doivent être lues avec les provisions pour autres passifs courants qui sont classées en « Autres créanciers ».

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour autres passifs non courants	5,8	7,2
Provisions pour autres passifs courants	14,6	13,7
Total	20,4	20,9

Les provisions pour autres passifs comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Provision pour autres passifs non courants	Provision pour autres passifs courants	Total
1^{er} janvier 2008	3,9	3,6	7,5
Dotations aux provisions	3,4	12,3	15,7
Reprises de provisions utilisées	(0,1)	(1,3)	(1,4)
Reprises de provisions excédentaires		(0,3)	(0,3)
Variation de périmètre		(0,6)	(0,6)
Autres			0,0
Effets de change			0,0
31 décembre 2008	7,2	13,7	20,9
1^{er} janvier 2009	7,2	13,7	20,9
Dotations aux provisions	0,8	5,9	6,7
Reprises de provisions utilisées	(0,1)	(5,0)	(5,1)
Reprises de provisions excédentaires	(1,1)	(1,0)	(2,1)
Autres	(1,0)	0,9	(0,1)
Effets de change	–	0,1	0,1
31 décembre 2009	5,8	14,6	20,4

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Réorganisations industrielles	12,9	14,1
Passifs divers	7,5	6,8
Total	20,4	20,9

Les provisions pour réorganisations industrielles concernent essentiellement Chargeurs Interlining.

Les sorties de trésorerie liées aux restructurations auront lieu en 2010 pour 12,0 millions d'euros.

Les sorties de trésorerie liées aux passifs divers provisionnés auront lieu en 2010 pour 2,5 millions d'euros et après 2010 pour 5,0 millions d'euros.

22. Emprunts et dettes financières

Les passifs financiers de Chargeurs sont du type « Autres passifs financiers ». Les dettes sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti.

Les échéances des emprunts à long et moyen terme sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
1 an ou moins	6,4	20,3
plus de 1 an mais moins de 2 ans	9,1	18,2
plus de 2 ans mais moins de 3 ans	61,7	14,3
plus de 3 ans mais moins de 4 ans	17,9	4,0
plus de 4 ans mais moins de 5 ans	7,7	3,3
plus de 5 ans	2,1	2,0
Total	104,9	62,1

Emprunt par type de prêteur

(en millions d'euros)	Notionnel 31/12/2009	Notionnel 31/12/2008	Taux d'intérêt effectif 31/12/2009
Emprunts auprès d'établissements financiers	104,9	62,1	1,70 %
Concours bancaires courants	40,1	80,4	

Emprunt, avant couverture de taux, par date d'échéance de renouvellement (pour les emprunts à taux variable) ou de remboursement (pour les emprunts à taux fixe)

(en millions d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014	2015 et +
Emprunt à taux fixe	3,2	3,2	3,1	3,7	0,1	0,1
Emprunt à taux variable	91,5					

Emprunt, après couverture de taux, par date d'échéance de renouvellement (pour les emprunts à taux variable) ou de remboursement (pour les emprunts à taux fixe)

(en millions d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014	2015 et +
Emprunt à taux fixe	3,2	3,2	11,1	11,7	6,1	2,1
Emprunt à taux variable	67,5					

Le taux d'intérêt moyen des emprunts à long et moyen terme (hors lignes de crédit confirmés à deux ans) avant swap de

taux, s'établit à 1,72 % et à 5,20 %, respectivement au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008. Compte tenu des swaps de taux, le taux d'intérêt moyen des emprunts à long et moyen terme après swap de taux s'établit à 2,72 % et à 4,54 %, respectivement au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008.

La part à taux fixe de ces emprunts, calculée après prise en compte des swaps, s'est élevée en moyenne à 51,2 % pour l'année 2009, contre 41,90 % pour l'année 2008.

La répartition des emprunts à long et moyen terme par devise de remboursement est la suivante au 31 décembre :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Euro	92,8	57,7
Dollar	7,6	4,4
Autres	4,5	—
Total	104,9	62,1

Les emprunts à taux variable ont une valeur au bilan voisine de leur juste valeur compte tenu des taux pratiqués. Les emprunts négociés à taux fixe ont une valeur comptable de 37,4 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Chargeurs a négocié avec ses banques en 2009 afin de consolider sa structure de financement par le réaménagement de certains emprunts bancaires. Le 29 décembre 2009, le Groupe est parvenu à un accord de principe pour un montant total de plus de 80 millions d'euros et un accord finalisé se substituant aux accords précédents a été signé le 4 février 2010.

Cet accord concerne essentiellement les crédits court et moyen terme consentis aux métiers Entoilage et Films de Protection et se traduit de la façon suivante :

– les lignes non confirmées sont transformées en crédit pour une période ferme de deux ans, à compter de janvier 2010, et ;

– l'échéancier des crédits moyen terme est modifié par l'octroi d'une franchise de deux ans de remboursement en capital et un amortissement s'effectuant entre la troisième et la cinquième année à compter de janvier 2010.

Les crédits concernés sont assortis des clauses usuelles dans ce type de contrats de prêts et notamment d'une clause d'exigibilité anticipée en cas de réalisation par Chargeurs de toute distribution de dividendes en 2010 et 2011.

Les crédits consentis aux métiers Entoilage et Films de Protection sont soumis à partir de juin 2010 à des covenants financiers usuels (dette nette/EBITDA et EBITDA/frais financiers) calculés semestriellement sur des périodes glissantes de douze mois et sur les périmètres des métiers.

	Films de Protection	Entoilage
Dette nette/EBITDA	< 11,0	< 9,0
EBITDA/frais financiers	> 2,6	> 2,0

Par ailleurs ces crédits ne seront effectifs que sous réserve de la réalisation d'une émission d'un montant minimal de 22 millions d'euros d'obligations convertibles subordonnées avant la fin du mois d'avril 2010.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 2010 a conféré au Conseil d'Administration du Groupe les pouvoirs nécessaires à cette émission.

23. Fournisseurs, comptes rattachés et autres créanciers

Le poste « Autres créanciers » comprend pour 14,6 millions d'euros la partie à moins d'un an des provisions pour risques et charges (note 21).

Les créances cédées sans recours sont affichées dans le bilan de Chargeurs pour un montant de 45,7 millions d'euros (note 14). En contrepartie, une dette est constatée vis-à-vis des sociétés de factoring, classée dans la rubrique « Sociétés de factoring ».

24. Gestion du risque financier

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché (notamment risque de change, risque de variation des taux d'intérêt et risque de variation de prix de certaines matières premières), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

(a) Risques de marché

Les risques de marché sont suivis grâce à différents états internes qui mettent en rapport les expositions des entités aux risques identifiés et les relient à des indicateurs de valeurs de marchés obtenues via des abonnements à diverses bases de données couvrant aussi bien les devises, les taux d'intérêt que les valeurs des principales matières premières affectant directement ou indirectement la marche des affaires et la valeur des actifs.

(i) Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international, 94 % du chiffre d'affaires est réalisé hors de France : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'USD et le renmimbi chinois, 48 % du chiffre d'affaires est réalisé hors d'Europe. Le risque de change porte sur : des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan, des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour se prémunir d'une façon durable contre les effets de change dus à l'USD et aux monnaies asiatiques, Chargeurs a localisé ses moyens de production dans la zone Asie et en zone USD, 44,5 % des actifs sont désormais situés hors d'Europe.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent essentiellement à des contrats de change à terme et de façon exceptionnelle aux options.

Chaque métier désigne les contrats conclus avec les banques comme des couvertures de juste valeur, des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets, selon le cas.

Pour Chargeurs Films de Protection et Chargeurs Interlining la politique est de couvrir, dans le cadre du processus budgétaire, une portion des transactions futures anticipées (principalement des ventes à l'exportation) dans chaque devise importante au cours de l'année suivante, le pourcentage retenu étant déterminé pour répondre à la définition d'une transaction prévue hautement probable aux fins de la comptabilité de couverture.

Pour Chargeurs Wool les principales expositions induites par les transactions et la devise d'endettement sont vis-à-vis du dollar australien, du dollar américain et du rand sud-africain. Chargeurs Wool utilise des contrats de change à terme ainsi que certains produits à base d'options.

Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des fonds propres du Groupe au risque de change sur la base des données au 31 décembre 2009.

(en millions d'euros)			
	Réserves de conversion par devise	Impact d'une variation de + 10% du taux de la devise par rapport à l'euro	Impact d'une variation de - 10% du taux de la devise par rapport à l'euro
Total des capitaux propres au 31 décembre 2009			130,2
dont montant des réserves de conversion au 31 décembre 2009			(10,1)
relatives au dollar américain	(8,2)	0,8	(0,8)
relatives au peso argentin	(2,6)	0,3	(0,3)
relatives à la livre sterling	(0,7)	0,1	(0,1)
relatives à la livre turque	(0,9)	0,1	(0,1)
relatives au rand sud-africain	(0,4)	0,0	0,0
relatives au dollar australien	(0,5)	0,1	(0,1)
relatives au dollar néo-zélandais	0,1	0,0	0,0
relatives au won coréen	(0,5)	0,1	(0,1)
relatives à la couronne tchèque	1,6	0,2	(0,2)
relatives au renmimbi chinois	1,8	0,2	(0,2)
relatives à d'autres devises	0,2	0,0	0,0
Total	(10,1)	1,8	(1,8)

(ii) Risque de taux d'intérêt

Les taux d'intérêt des lignes de crédit à cinq ans ont été transformés en 2006 de variable en fixe, pour une partie significative, au moyen de swaps de taux d'intérêt (note 22). Aucune autre couverture n'est intervenue au cours de l'exercice 2009.

L'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % sur la dette nette (y compris les montants perçus au titre des cessions de créances sans recours) non couverte contre le risque de taux serait de 1,1 million d'euros.

(iii) Risque de variation de prix

Le Groupe est exposé au risque de prix sur certaines marchandises essentielles pour ses productions. Le métier Films est exposé à certains dérivés du pétrole et gère ce risque via des contrats avec ses fournisseurs et sa politique de prix de vente. Par ailleurs ce métier a poursuivi des actions sporadiques de couverture de son exposition aux matières premières via l'achat de contrats dérivés. Le métier Interlining est exposé aux prix des fibres entrant dans la composition de ses produits et gère cette exposition par la mise en concurrence de ses fournisseurs. Le métier Laine adosse systématiquement ses engagements de vente à prix fixé à des engagements d'achat de même nature.

(b) Risque de crédit**(i) Risque sur les créances commerciales**

Le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Aucun client ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires. Parallèlement à cette situation de fait, le Groupe protège ses encours commerciaux par de l'assurance-crédit ou des lettres de crédit aussi souvent que cela est possible.

Dans les métiers induisant un risque de contrepartie excédant les six mois, le Groupe a développé un système de notation interne permettant de calibrer les expositions en fonction du profil de risque de la contrepartie.

(ii) Risque pays

La diversification des débouchés en termes géographiques permet au Groupe de ne pas avoir d'exposition substantielle à du risque politique.

L'analyse des notes de crédit des principaux pays clients du Groupe témoigne que les cinq principaux pays clients ont une note de crédit au moins égale à A selon la méthodologie élaborée par l'agence de notation Standard and Poors pour évaluer le risque des États.

Exercice 2009

Pays	Pourcentage du chiffre d'affaires total	Note de crédit
Chine	21,0 %	A+
Italie	17,0 %	A+
Allemagne	9,4 %	AAA
États-Unis	9,0 %	AAA
France	6,2 %	AAA

Notation Standard and Poors.

(iii) Risque lié aux contreparties bancaires

Pour les instruments dérivés, les transactions se dénouant en trésorerie, et les dépôts de trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

(iv) Risque lié aux compagnies d'assurance

Chargeurs dans le cadre de sa politique de gestion des risques a recours à des polices d'assurance couvrant divers types de risques (risque d'insolvabilité des clients, risque transport, risque dommages et pertes d'exploitation, risque responsabilité civile). Ces risques sont souscrits auprès de différentes compagnies dont aucune n'avait au 31 décembre 2009 une note de crédit inférieure à A selon la méthodologie élaborée par l'agence de notation Standard and Poors pour évaluer le risque de ces sociétés.

Assureurs

Risques assurés	Note de crédit
Crédit commercial	A+
Transport	A+
Dommages	AA-
Responsabilité civile	A

Notation Standard and Poors.

(c) Risque de liquidité

Le Groupe gère son risque de liquidité à travers trois grandes politiques :

(i) Le maintien d'un excédent d'actifs court terme par rapport aux passifs court terme

(en millions d'euros)	31 décembre 2009				31 décembre 2008			
	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance de un à cinq ans	Échéance au-delà de cinq ans	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance de un à cinq ans	Échéance au-delà de cinq ans
Actifs et passifs financiers.....								
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	55,9	55,9			57,8	57,8		
Emprunts à long et moyen terme.....	(98,5)		(98,5)		(41,8)		(39,8)	(2)
Part courante des emprunts.....	(6,4)	(6,4)			(20,3)	(20,3)		
Crédits court terme et découverts bancaires.....	(40,1)	(40,1)			(80,5)	(80,5)		
Dette nette	(89,1)	9,4	(98,5)	0	(84,8)	(43)	(39,8)	(2)
Instruments financiers dérivés actifs.....	1,2	1,2			1,3	1,3		
Dépôts et cautionnements.....	7,2	1,5	5,7		9,3	1,6	7,7	
Instruments financiers dérivés passifs.....	(0,7)	0	(0,7)		(2,6)	(2,6)		
Autres actifs et passifs financiers	7,7	2,7	5	0	8	(0,3)	7,7	0
Solde financier	(81,4)	12,1	(93,5)	0	(76,8)	(42,7)	(32,1)	(2)
Besoin en fonds de roulement.....								
Clients et autres débiteurs.....	69,1	69,1			75,9	75,9		
Stocks.....	117	117			134	134		
Fournisseurs.....	(100,8)	(100,8)			(116,7)	(116,7)		
Solde opérationnel	85,3	85,3	0,0	0,0	93,2	93,2	0	0
Solde total (financier + opérationnel)	3,9	97,4	(93,5)	0,0	16,4	50,5	(32,1)	(2)

(ii) Le Groupe recherche en permanence un équilibre entre partenariat et diversification avec ses bailleurs de fonds

Le Groupe travaille avec plus de 25 groupes bancaires ou sociétés financières. Les huit premières institutions financières représentent 65 % des lignes disponibles.

(iii) Règles de souscription

Le Groupe est particulièrement vigilant lors de la mise en place de financements à la négociation d'une documentation minimisant le risque de liquidité. Cette vigilance est concrétisée par l'existence de normes de négociation et d'une validation à plusieurs niveaux des documentations négociées dans le cadre de financements significatifs.

RÉSULTAT**25. Autres charges et produits opérationnels**

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Gains et pertes de change.....	0,2	(0,8)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations.....	0,1	(0,3)
Frais de restructuration.....	(6,8)	(31,3)
Dépréciation des actifs immobilisés.....	(9,5)	
Autres.....	(2,2)	(0,3)
Total	(18,2)	(32,7)

Les frais de restructuration qui sont composés à hauteur de 3,9 millions d'euros de licenciements en 2009 (4,6 millions d'euros en 2008) et de 2,9 millions d'euros de provisions en 2009 (26,7 millions d'euros en 2008) sont détaillés par métier en note 33.

26. Effectifs et charges de personnel

L'effectif moyen des sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

	31/12/2009	31/12/2008
Personnel France	612	771
Personnel hors France	1 779	1 941
Effectif total	2 391	2 712
(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Salaires	55,1	58,5
Charges sociales	17,7	21,5
Intéressement	-	0,5
Total	72,8	80,5

27. Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et charges assimilés	(9,0)	(13,6)
Produits des prêts et des placements	2,2	6,1
Ajustement de juste valeur		
- des participations non consolidées	(0,5)	(1,5)
- des instruments financiers	(0,4)	(2,7)
Pertes de change sur transactions en devises	-	-
Autres	(1,5)	0,2
Montant net	(9,2)	(11,5)

28. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats de la période s'analyse comme suit au compte de résultat :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Impôts courants	(3,1)	3,6
Impôts différés	(6,9)	(9,4)
Total impôts	(10,0)	(5,8)

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéficiaires des sociétés consolidées (assimilé aux taux de l'impôt français) en raison des éléments ci-après.

Le Groupe a constaté en 2008 un produit de 9,0 millions d'euros correspondant à la cession sans recours à un établissement financier d'une créance fiscale sur l'État. La partie correspondant aux intérêts de retard soit 1,4 million d'euros a été comptabilisée en produits financiers et celle correspondant au principal soit 7,6 millions d'euros a été comptabilisée en impôt courant.

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Charge d'impôt de la période	(10,0)	(5,8)
Taux de l'impôt français	33,33 %	33,33 %
Impôt théorique au taux ci-dessus	11,2	15,6
Différence à expliquer	(21,2)	(21,4)
Taux d'impôt différent dans des filiales étrangères	(1,2)	(1,5)
Différence permanente entre résultat consolidé et résultat imposable	1,1	(3,7)
Déficits, antérieurement provisionnés, utilisés sur l'exercice	-	-
Pertes réalisées dans des sociétés où les déficits fiscaux ne peuvent être utilisés	(13,9)	(13,1)
Dépréciation des impôts différés actifs sur report déficitaire	(6,7)	(10,0)
Divers	(0,5)	6,9

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

À la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

– la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;

– la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« Impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le Groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a conduit le Groupe à calculer dès le 31 décembre 2009 des impôts différés passifs relatifs à la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, principale source de différences temporelles existant à cette date. Les entités concernées étant toutes incluses dans l'intégration fiscale française, l'impact des impôts différés passifs nets au titre de la CVAE a été pris en compte dans le calcul de l'activation de l'impôt différé de l'ensemble fiscal français.

29. Options sur actions consenties aux salariés

Le plan de souscription d'actions que le Groupe avait consenti à ses salariés le 31 mai 2001 est arrivé à échéance le 31 mai 2009.

Il n'existe plus de plans d'options ou de souscription en vigueur au 31 décembre 2009.

30. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice. Le résultat non dilué par action pour l'année 2009 est de (4,5) euros (résultat net/nombre d'actions moyen).

En l'absence d'instruments dilutifs significatifs, le résultat dilué par action est identique au résultat non dilué par action.

31. Flux de trésorerie provenant des opérations

(en millions d'euros)	2009	2008
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt	(33,5)	(46,9)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	19,3	43,6
– amortissement des immobilisations	9,5	13,3
– provisions pour risques et engagements de retraite	(1,5)	14,8
– dépréciations d'actifs non courants	8,8	14,5
– ajustement de juste valeur	0,8	0,9
– flux d'actualisation	–	–
– réallocations ou utilisations de la réserve de couverture de transactions futures (avant impôts et partage avec minoritaires)	–	–
– plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations et titres de participation	(0,1)	0,3
– autres éléments sans influence sur la trésorerie	1,8	(0,2)
Impôts payés sur le résultat	(0,7)	4,1
Marge brute d'autofinancement	(14,9)	0,8

32. Engagements hors bilan et risques éventuels

32.1 Engagements commerciaux

Au 31 décembre 2009, Chargeurs et ses filiales sont engagées par des commandes fermes pour l'acquisition d'actifs industriels d'un montant total de 0,1 million d'euros (2008 : 0,3 million d'euros).

32.2 Garanties données à des tiers

Chargeurs et ses filiales se sont portés caution pour un montant de 0,2 million d'euros.

32.3 Sûretés réelles

Au 31 décembre 2009, le Groupe disposait de deux financements bénéficiant d'une sûreté sur des stocks pour 4,5 millions d'euros.

32.4 Locations simples de matériels et équipements dans le cadre de contrats à moyen terme

Les loyers restant à payer s'analysent comme suit par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Payables à moins d'un an	5,8	8,8
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans	19,8	34,2
Payables à cinq ans et plus	1,1	0,0
Total	26,7	43,0

32.5 Risques juridiques

À la date d'arrêté des comptes, Chargeurs et ses filiales étaient engagées dans diverses procédures concernant des litiges. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Chargeurs a accordé des garanties de passif dans le cadre de cessions de certaines de ses filiales. Lorsque des événements postérieurs à ces cessions entraînent la mise en œuvre de ces garanties, les provisions adéquates sont constituées.

32.6 Risques fiscaux

Dans plusieurs pays où Chargeurs et ses filiales exercent leurs activités, et notamment en France, les déclarations fiscales des exercices non prescrits peuvent faire l'objet d'une inspection par les autorités compétentes (pendant quatre ans en France).

32.7 Les montages déconsolidants

• Structures Dolly

Chargeurs a poursuivi, au cours des dernières années, un recentrage constant sur ses cœurs de métier. En conséquence, Chargeurs travaille avec des sociétés externes au Groupe, juridiquement et financièrement indépendantes, qui assument des opérations qui étaient précédemment réalisées par le Groupe. Cette stratégie s'adapte aux contraintes liées aux juridictions locales où le Groupe déploie ses activités.

• CWP

Chargeurs Wool réalise environ 47 % de son activité *top making* par l'intermédiaire de la société CWP.

Dans ce cas Chargeurs est prestataire de services pour le peignage de laine et le *top making*. Si Chargeurs devait assurer directement cette activité son BFR serait augmenté d'environ 14 millions d'euros.

• IMLA

– À l'issue de la fin des contrats de location simple entre les trois métiers textiles du Groupe et les sociétés WMLA et IMLA, seul Chargeurs Interlining a renouvelé en 2006 un contrat de location simple avec IMLA pour une période de six ans.

– Les actifs sont loués sur la base d'une location simple aux termes duquel les vendeurs ne sont jamais dans l'obligation de racheter le matériel et les contrats respectent les critères comptables usuels en cette matière. Au cours de l'année 2009, Chargeurs Interlining a renégocié une partie de ses locations opérationnelles afin de les transformer en contrats de location financière.

33. Informations par segment opérationnel

Les résultats par segment opérationnel pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont détaillés ci-après.

Solde au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Chiffre d'affaires	142,3	165,7	143,6		451,6
Résultat d'exploitation par secteur	(2,8)	(16,9)	0,1	(3,0)	(22,6)
Charges financières					(9,2)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées					(2,5)
Résultat avant impôt sur le résultat					(34,3)
Charges d'impôt sur le résultat					(10,0)
Résultat net des activités poursuivies					(44,3)
Résultat net des activités abandonnées					(1,7)
Résultat de l'exercice					(46,0)

Les résultats par segment opérationnel pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont détaillés ci-après.

Solde au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Chiffre d'affaires	191,5	221,2	186,5		599,2
Résultat d'exploitation par secteur	11,3	(25,5)	(6,8)	(14,3)	(35,3)
Charges financières					(11,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées					(7,9)
Résultat avant impôt sur le résultat					(54,7)
Charges d'impôt sur le résultat					(5,8)
Résultat de l'exercice					(60,5)

Informations complémentaires pour l'exercice 2009.

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(2,3)	(4,7)	(1,8)	(0,1)	(8,9)
Dépréciations					
– des goodwill					
– des immobilisations corporelles		(8,3)	(0,2)	(0,5)	(9,0)
Dépréciations					
– des stocks	(2,0)	(2,1)			(4,1)
– des créances clients	(0,1)	(1,3)			(1,4)
Restructurations					0,0

Informations complémentaires pour l'exercice 2008.

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(2,5)	(6,3)	(3,5)		(12,3)
Dépréciations					
– des goodwill					
– des immobilisations corporelles		(10,6)		(0,5)	(11,1)
Dépréciations					
– des stocks	(1,4)	(3,8)	(1,9)		(7,1)
– des créances clients	0,1	(1,0)			(0,9)
Restructurations (1)		(25,9)	(4,5)	(3,8)	(34,2)

(1) Les charges de restructurations ont été comptabilisées en autres charges opérationnelles pour (31,3) millions d'euros et en plus et moins-value de cession pour (2,9) millions d'euros.

Les résultats par segment opérationnel comprennent les profits et les pertes sur les dérivés de change qui ont été recyclés dans le compte de résultat au titre des couvertures de flux de trésorerie sur les transactions commerciales d'achats et de ventes.

Les charges financières comprennent le résultat des couvertures de flux de trésorerie sur des emprunts porteurs d'intérêt qui ont été inscrits au compte de résultat au cours de l'exercice. Elles comprennent également les pertes et les profits découlant de la

réévaluation de dérivés de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur. Les coûts non affectés à un secteur représentent les charges de l'entité prise dans son ensemble, y compris les pertes et les profits sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

Les transferts ou les transactions entre segments opérationnels sont réalisés dans les conditions habituelles, identiques à celles qui seraient pratiquées avec des tiers non liés.

Actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Total
Actifs (1).....	138,4	167,9	118,2	2,6	427,1
Passifs (2).....	78,9	69,4	59,5		207,8
Capitaux investis	59,5	98,5	58,7	2,6	219,3
Acquisition d'actifs.....	0,7	11,9	0,6		13,2

(1) Actifs hors trésorerie.

(2) Passifs autres que capitaux propres et dette bancaire nette de trésorerie.

Actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Total
Actifs(1).....	146,0	193,2	128,0	13,0	480,2
Passifs(2).....	79,8	72,0	66,0		217,8
Capitaux investis	66,2	121,2	62,0	13,0	262,4
Acquisition d'actifs.....	3,2	7,7	1,2	0,1	12,2

(1) Actifs hors trésorerie.

(2) Passifs autres que capitaux propres et dette bancaire nette de trésorerie.

34. Informations par zone géographique

Le groupe Chargeurs a une activité mondiale, tels que le démontrent les indicateurs ci-dessous.

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2009	2008
Europe.....	212,7	289,8
Asie-Océanie-Afrique.....	163,4	211,0
Amériques.....	75,5	98,4

Les principaux pays clients sont

(en millions d'euros)	2009	2008
Chine et Hong Kong.....	95,7	117,8
Italie.....	76,4	103,1
Allemagne.....	42,4	56,9
États-Unis.....	40,6	49,9
France.....	27,9	36,6

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction des zones dans lesquelles les clients sont localisés.

Total des actifs

(en millions d'euros)	2009	2008
Europe.....	283,7	343,9
Asie-Océanie-Afrique.....	128,6	150,6
Amériques.....	97,9	96,2
Total	510,2	590,7

Les actifs sont présentés en fonction des zones dans lesquelles les actifs sont localisés.

Acquisition d'actifs

(en millions d'euros)	2009	2008
Asie – Océanie – Afrique.....	0,6	1,3
Europe.....	11,9	9,8
Amériques.....	0,7	1,1

Les acquisitions d'actifs sont présentées en fonction des zones dans lesquelles les actifs sont localisés.

35. Liste des principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2009, 73 sociétés ont été intégrées dans les comptes consolidés (75 en 2008) et 10 mises en équivalence (17 en 2008).

Chargeurs	Société mère
A – Principales sociétés intégrées globalement	
Chargeurs Deutschland.....	
Chargeurs Textiles.....	
Leipziger Wollkämmerei AG.....	
Métier Films de Protection	
Chargeurs Films de Protection	Holding du métier
France.....	Novacel et ses filiales – Allemagne – Belgique – Espagne – Grande-Bretagne
Italie.....	Boston Tapes et ses filiales
Amérique du Nord.....	Chargeurs Protective Films Inc. – Novacel Inc.
Métier Entoilage	
Chargeurs Interlining	Holding du métier
France.....	Lainière de Picardie BC – Intissel – DHJ International
Italie.....	Chargeurs Interfodere Italia
Allemagne.....	LP Deutschland
Royaume-Uni.....	LP UK
Espagne.....	LP Hispana
Portugal.....	LP Portugal
République tchèque.....	Bertero SRO
Amérique du Nord.....	LP Inc. – DHJ Canada
Amérique du Sud.....	LP Brazil – Entretelas Americanas – LP Chile
Afrique du Sud.....	Stroud Riley
Asie.....	Chargeurs Interlining Hong Kong – DHJ Malaysia – LP Wujiang – LP Korea – DHJ China – Chargeurs Yak Textile Trading – Etacol
Métier Laine	
Chargeurs Wool	Holding du métier
France.....	Chargeurs Wool (Eurasia)
Royaume-Uni.....	Hart Wool Bradford (Ltd)
Italie.....	Chargeurs Wool Sales (Europe) Srl
Afrique du Sud.....	Chargeurs Wool (South Africa) Pty
Uruguay.....	Lanas Trinidad
Argentine.....	Chargeurs Wool (Argentina) SA
Australie.....	Chargeurs Wool Pty
Nouvelle-Zélande.....	Chargeurs Wool (NZ) Limited
États-Unis.....	Chargeurs Wool (USA) Inc.
Asie.....	Chargeurs Wool Sales (Shanghai) Ltd – Zhangjiagang Yangtse Wool Combing
B – Principales sociétés mises en équivalence	
Ningbo Yak Kyokuyo Textiles (49%).....	
Ningbo Lailong Bertero Interlining (49%).....	
Comtex (50%).....	
Peinaje del Rio Llobregat (40%).....	
Peinaduría Rio Chubut (50%).....	

Les pourcentages indiqués sont les pourcentages de contrôle de Chargeurs au 31 décembre 2009, lorsque ceux-ci ne sont pas très proches ou égaux à 100 %.

36. Opérations avec parties liées

Activité avec les sociétés mises en équivalence

En 2009, les principaux flux d'activité avec les sociétés mises en équivalence ont correspondu aux achats réalisés auprès des deux sociétés chinoises Ningbo Yak Kyokuyo Textiles et Ningbo Lailong Bertero Interlining et ont été enregistrés en coût des ventes du métier Chargeurs Interlining à hauteur de 12,2 millions d'euros.

Rémunération des dirigeants

Les montants des rémunérations à verser au cours de l'exercice 2009 aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent respectivement à 30 000 euros et 502 561 euros.

37. Détail des corrections des états financiers au 31 décembre 2008

Les correctifs opérés sur les comptes 2008 sont détaillés ci-dessous :

Comptabilisation d'écarts actuariels sur un régime de retraite complémentaire dans une filiale américaine

Une analyse a été menée postérieurement à la publication des comptes semestriels 2009 sur le traitement comptable des écarts actuariels concernant un régime de retraite pour l'une des filiales américaines. Cette analyse a conduit le Groupe à corriger le résultat 2008 de la totalité des écarts actuariels qui excédaient le montant du corridor (seuil de prise en compte des écarts en IFRS).

La norme IAS 19 précise que dans le cas où plus aucun salarié ne figure à l'effectif de la société, l'intégralité de l'écart actuariel au-delà du corridor doit être comptabilisée immédiatement en charges.

Par ailleurs les hypothèses d'âge de départ à la retraite ont été révisées par nos actuaires, et cet âge est passé de 65 à 62 ans.

La charge liée à ces corrections s'élève à 1,9 million d'euros et a été comptabilisée comme suit :

(en millions d'euros)	États financiers 31/12/2008 tels que publiés en mars 2009	Ajustement	États financiers 31/12/2008 tels que publiés en décembre 2009
Engagements de retraite	10,3	1,9	12,2

Correction d'écarts de conversion et de valorisation des stocks dans une filiale en Chine

Le Groupe a constaté postérieurement à la publication des comptes semestriels 2009, une erreur dans la reprise de la valeur des stocks dans le système comptable au 31 décembre 2008 ainsi que dans la reprise des taux de conversion à cette même date dans la liasse d'une filiale. L'impact de ces corrections s'élève à un ajustement négatif de 1,8 million d'euros sur le résultat 2008 et à un ajustement cumulé négatif de 1,1 million d'euros sur les capitaux propres au 31 décembre 2008.

Les postes des états financiers impactés principalement par ces retraitements sont présentés dans le tableau ci-dessous :

À l'actif

(en millions d'euros)	États financiers 31/12/2008 tels que publiés en mars 2009	Ajustement	États financiers 31/12/2008 tels que publiés en décembre 2009
Immobilisations corporelles	70,7	0,7	71,4
Immobilisations incorporelles	70,1	0,2	70,3
Stocks	136,2	(1,4)	134,8

Au passif

(en millions d'euros)	États financiers 31/12/2008 tels que publiés en mars 2009	Ajustement	États financiers 31/12/2008 tels que publiés en décembre 2009
Fournisseurs	116,5	0,2	116,7
Crédits court terme	79,9	0,5	80,4
Résultat	(56,2)	(1,8)	(58,0)
Réserves de conversion	(8,1)	0,7	(7,4)

L'impact global sur le résultat 2008 est le suivant :

(en millions d'euros)	États financiers 31/12/2008 tels que publiés en mars 2009	Ajustement sur engagements retraite	Ajustement sur valorisation des stocks	États financiers 31/12/2008 tels que publiés en décembre 2009
Coûts des ventes	(489,1)	(1,8)	(1,8)	(492,7)
Marge brute	110,1	(1,8)	(1,8)	106,5
Résultat des opérations	(31,7)	(1,8)	(1,8)	(35,3)
Résultat net	(56,2)	(1,8)	(1,8)	(59,8)

38. Événements postérieurs à la clôture

Au cours des mois de février et mars 2010, la société a été destinataire de plusieurs assignations devant le conseil des prud'hommes émanant d'anciens salariés licenciés dans lesquelles elle a détenu indirectement des participations. Le montant total des demandes s'élève à environ 5,5 millions d'euros. La société estime que ces demandes ne sont pas fondées.

Rapports des Commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Chargeurs, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 et 37 de l'annexe aux comptes consolidés qui mentionnent les corrections apportées aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés mentionne les estimations et jugements comptables déterminants retenus par la direction et notamment ceux relatifs à la dépréciation des goodwill et aux impôts sur le résultat. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et jugements, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux comptes consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 11 mars 2010

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

S & W Associés
Maryse Le Goff

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CHARGEURS

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Chargeurs et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement

de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenue dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 13 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

S & W Associés
Maryse Le Goff

comptes de la société mère, Chargeurs

64	Bilan
66	Compte de résultat
67	Annexe aux comptes sociaux
72	Renseignements concernant les filiales et participations
74	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
75	Rapport général des commissaires aux comptes
76	Rapport spécial des commissaires aux comptes

Comptes de la société mère

BILAN

Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008

ACTIF

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Brut	Amortissements ou dépréciations (à déduire)	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	6	3	3	3
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Autres	56	23	33	35
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières⁽¹⁾				
Participations	476 684	218 929	257 755	302 342
Créances rattachées à des participations	1 526	1 526	-	4
Autres titres immobilisés	1 314	567	747	971
Prêts	3 183	1 995	1 188	2 779
Autres	294	-	294	176
Total I	483 063	223 043	260 020	306 310
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	1	-	1	3
Clients et comptes rattachés ⁽²⁾	2 615	-	2 615	969
Créances diverses ⁽²⁾	1 599	14	1 585	3 051
Valeurs mobilières de placement	2 329	-	2 329	7 301
Disponibilités	337	-	337	178
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	126	-	126	75
Total II	7 007	14	6 993	11 577
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Total III	-	-	-	-
Écarts de conversion Actif	-	-	-	-
Total IV	-	-	-	-
Total général (I + II + III + IV)	490 070	223 057	267 013	317 887
(1) Dont à moins d'un an (brut)			3 942	6 053
(2) Dont à plus d'un an (brut)			-	-

PASSIF

(en milliers d'euros)	2009	2008
Capitaux propres		
Capital social	166 033	166 033
Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 271	32 271
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves :		
- réserve légale	13 988	13 988
- réserves réglementées	-	-
- autres réserves	86 024	170 556
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice bénéfice ou (perte)	(52 087)	(84 532)
Provisions réglementées		
Total I	246 229	298 316
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	2 547	2 611
Provisions pour charges	-	-
Total II	2 547	2 611
Dettes (1)		
Emprunts obligataires	16	16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit(2)	1 505	22
Emprunts et dettes financières divers	13 075	12 328
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	533	71
Dettes fiscales et sociales	497	306
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	2 611	4 217
Comptes de régularisation (1)		
Produits constatés d'avance	-	-
Total III	18 237	16 960
Écarts de conversion Passif	-	-
Total IV	-	-
Total général (I + II + III + IV)	267 013	317 887
(1) Dont à plus d'un an	1 526	26
Dont à moins d'un an	16 711	16 933
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 506	10

COMPTE DE RÉSULTAT, SOCIÉTÉ MÈRE

Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 (en milliers d'euros)

	2009	2008
Produits d'exploitation ⁽¹⁾	1 601	542
Charges d'exploitation ⁽³⁾		
Achats non stockés et charges externes	(4 866)	(2 396)
Impôts, taxes et versements assimilés	(119)	(127)
Salaires et traitements	(659)	(587)
Charges sociales	(167)	(223)
Dotations aux amortissements		
– dotations aux amortissements sur immobilisations	(3)	(3)
– dotations aux provisions pour risques et charges	–	–
Divers	(30)	(30)
	(5 844)	(3 366)
Résultat d'exploitation	(4 243)	(2 824)
Produits financiers ⁽¹⁾		
De participation ⁽²⁾		
– titres	1 187	12 478
– créances rattachées	54	173
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾	123	73
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	835	1 980
Reprises sur provisions et transferts de charges	146	1 350
Différences positives de change	2	27
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	68	789
	2 415	16 870
Charges financières ⁽³⁾		
Dotations aux amortissements et aux provisions	(48 901)	(107 859)
Intérêts et charges assimilés ^{(4), (5)}	(294)	(2 895)
Différences négatives de change	(4)	(556)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	–	–
	(49 199)	(111 310)
Résultat financier	(46 784)	(94 440)
Résultat courant avant impôts	(51 027)	(97 264)
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 784	–
Sur opérations en capital		
– produits des cessions d'éléments d'actif	–	43 890
– autres	2	7 784
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 271	10 916
	18 057	62 590
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(1 433)	(3 800)
Sur opérations en capital		
– valeurs comptables des éléments immobilisés et financiers cédés	(14 156)	(45 442)
– autres	(2 488)	(107)
Dotations aux amortissements et aux provisions		
– aux provisions réglementées	–	–
– aux autres provisions	(1 340)	(1 404)
	(19 417)	(50 753)
Résultat exceptionnel	(1 360)	11 837
Résultat avant impôts	(52 387)	(85 427)
Impôts sur les bénéfices	300	895
Résultat net	(52 087)	(84 532)
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 784	–
(2) Dont produits concernant les entreprises liées	1 972	13 122
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	8	4
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	261	2 495
(5) Dont subvention financière accordée à une filiale du Groupe	–	400

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(en millions d'euros)

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de Chargeurs SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L. 123-12 à L. 123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes indiqués ci-dessous.

1.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent pour leur coût d'acquisition, hors intérêts intercalaires, ou pour leur valeur d'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles non décomposables est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations.

Les principales durées retenues sont les suivantes :

- mobilier : 10 ans ;
- matériel informatique : 3 ans.

1.2 Immobilisations financières

Les participations figurent pour leur prix d'acquisition. En 2005, Chargeurs a opté pour la comptabilisation des frais accessoires directement en charges et, depuis 2007, elle les réintègre fiscalement pour les étaler sur cinq ans.

Les autres titres immobilisés figurent pour leur prix d'acquisition, hors frais accessoires, ou pour leur valeur d'apport.

Lorsque la valeur d'inventaire individuelle de ces participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. La valeur d'inventaire est généralement estimée d'après la quote-part d'actif net comptable des participations concernées, éventuellement corrigées en raison de l'existence de plus ou moins-values latentes ou en fonction de critères de rentabilité.

Les titres Chargeurs rachetés dans le cadre des programmes d'achat d'actions propres sont classés dans cette rubrique.

1.3 Titres de placement

Les titres de placement sont évalués au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur de marché, celle-ci étant établie sur la base de la moyenne des cours du dernier mois précédant la clôture de l'exercice.

1.4 Conversion des opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées aux cours en vigueur à la date de ces transactions. En fin d'exercice, les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de clôture ; les différences de conversion qui en résultent sont portées en écart de conversion, et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques prélevée sur le résultat, sauf possibilité de compensation pour les opérations liées.

1.5 Opérations de change à terme

Les pertes ou gains sur contrats fermes de change conclus en dehors de toute opération de couverture sont pris en compte dans le résultat de l'exercice, dans la mesure où ces contrats sont dénoués, par une opération inverse, dans le courant de ce même exercice, quelle qu'en soit l'échéance finale.

2. Actif immobilisé

(en millions d'euros)	Au 31/12/2008	Virements internes	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles brutes	ns	-	-	-	ns
Immobilisations corporelles brutes	ns	-	-	-	ns
Immobilisations financières brutes					
Titres de participation ⁽¹⁾	486	-	5	14	477
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	4	-	-	2	2
Prêts ⁽³⁾	3	-	1	1	3
Autres titres immobilisés ⁽⁴⁾	2	-	-	1	1
Autres immobilisations financières ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-
Total général brut	495	-	6	18	483

(1) Les mouvements significatifs de l'année 2009 concernant les titres de participation sont les suivants :

a. Les augmentations :

- augmentation de capital de Fashion Company préalable à la cession au groupe marocain Holfipar pour un montant de 1,9 million d'euros;
- augmentation de capital de Chargeurs Textiles pour un montant de 3 millions d'euros.

b. Les diminutions correspondent à la cession des titres des sociétés Fashion Company et CFTM détenues par Chargeurs SA au groupe marocain Holfipar en date du 9 octobre 2009.

(2) La variation sur les créances rattachées à des participations correspond à un abandon de créance sur la société Fashion Company pour un montant de 2,3 millions d'euros en date du 9 octobre 2009.

(3) L'évolution des prêts correspond essentiellement à un prêt complémentaire rémunéré à la société Holfipar pour un montant de 0,9 million d'euros et d'une diminution du prêt octroyé à V2I Finance pour un montant de 0,5 million d'euros.

(4) Ce poste comprend essentiellement des actions autodétenues Chargeurs se décomposant de la façon suivante :

- 13334 actions Chargeurs couvrant de futures annulations d'actions pour un montant brut de 0,2 million d'euros sans mouvement sur l'année 2009;
- 103000 actions Chargeurs détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité avec la banque CA Cheuvreux pour un montant de 1 million d'euros.

La variation de l'année correspond essentiellement à des achats à hauteur de 0,2 million d'euros et à des cessions pour un montant de 0,6 million d'euros.

3. Tableaux des provisions

3.1 Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement CRC n° 2000-06, des provisions sont enregistrées pour couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

(en millions d'euros)	Au 31/12/2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Reprises de l'exercice non utilisées	Au 31/12/2009
Provisions pour risques	3	1	1	-	3
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total général	3	1	1	-	3
Dont dotations et reprises courantes		-	-	-	
Dont dotations et reprises financières		-	-	-	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1	1	-	

3.2 Dépréciations

(en millions d'euros)	Au 31/12/2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Au 31/12/2009
Dépréciation sur immobilisations financières	188	49	14	223
Dépréciation sur autres créances	1	-	1	-
Total général	189	49	15	223
Dont dotations et reprises courantes		-	-	
Dont dotations et reprises financières		49	-	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		-	15	

Chargeurs comptabilise en résultat financier les dotations et les reprises pour dépréciation des immobilisations financières. Par dérogation à cette règle et en application des recommandations de l'Ordre des experts-comptables, les reprises de dépréciations relatives aux titres cédés sont comptabilisées en résultat exceptionnel. À ce titre, une reprise pour dépréciation d'un montant de 11,6 millions d'euros est comprise dans le résultat exceptionnel de l'exercice.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles peuvent être dépréciées en fonction du risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice.

3.3 Les dotations et reprises concernent des dépréciations et des provisions pour risques et charges de l'année et se décomposent de la manière suivante

Dotations (en millions d'euros)

– sur titres Chargeurs Deutschland.....	0,8
– sur titres Chargetex 34.....	3,5
– sur titres Chargeurs Textiles.....	18,1
– sur titres Chargeurs Films de Protection.....	24,5
– sur risques de reversement d'impôt aux filiales.....	1,3
– autres.....	2,0
Total.....	50,2

Reprises (en millions d'euros)

– sur titres Fashion Company.....	11,6
– sur créances Fashion Company.....	3,3
– autres.....	1,4
Total.....	16,3

4. Échéances des créances et des dettes

Le montant des créances figurant à l'actif du bilan avant la dépréciation, soit 9 millions d'euros, correspond aux postes suivants :

- créances rattachées à des participations pour un montant de 2 millions d'euros ;
- autres prêts et divers pour un montant de 3 millions d'euros ;
- clients et comptes rattachés pour un montant de 3 millions d'euros ;
- autres créances pour un montant de 1 million d'euros.

Elles se ventilent de la façon suivante :

Un an au plus.....	7
Plus d'un an.....	2
Total.....	9

Les dettes de la société se décomposent selon les échéances suivantes :

Un an au plus.....	17
Plus d'un an et cinq ans au plus.....	1
Total.....	18

Dont dettes financières de 14 millions d'euros et autres dettes de 4 millions d'euros.

La dette à plus d'un an correspond à des crédits à moyen terme auprès d'établissements financiers.

5. Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

(en millions d'euros)	Montants bruts concernant	
	Les entreprises liées	Liens de participation
Participations et autres titres immobilisés.....	470	6
Créances.....	–	2
Dettes.....	15	–

6. Détail des produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir de 1 million d'euros correspond essentiellement à un crédit d'impôt recherche Groupe 2009.

Le montant de ces produits à recevoir se trouve inclus dans le poste créances diverses de l'actif circulant.

7. Détail des charges à payer

Le montant des charges à payer de 1,4 million d'euros correspond essentiellement à des honoraires, prestations de services et diverses charges de personnel pour un montant 0,5 million d'euros et de 0,9 million sur la société V2I Finance.

8. Valeurs mobilières de placement

Le montant des valeurs mobilières de placement figurant à l'actif du bilan de 2,3 millions d'euros est essentiellement composé de souscriptions de Sicav de trésorerie.

9. Capitaux propres

9.1 Variation des capitaux propres de l'exercice

(en millions d'euros)

Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2009 (avant répartition).....	382,8
Imputation du résultat déficitaire 2008 selon l'AGM du 7 mai 2009.....	(84,5)
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2009 (après répartition).....	298,3
Résultat de l'exercice.....	(52,1)
Capitaux propres au 31 décembre 2009 (avant répartition).....	246,2

9.2 Évolution de la composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice.....	10 377 097.....	16 euros
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice.....	10 377 097.....	16 euros

9.3 Primes et réserves à la fin de l'exercice

(en millions d'euros)

Elles comprennent :	
Primes d'émission et de scission.....	32,3
Réserve légale.....	14,0
Autres réserves diverses.....	86,0
Total des primes et réserves.....	132,3

10. Les statuts de Chargeurs prévoient l'attribution d'un droit de vote double pour toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 176 de la loi du 24 juillet 1966, les actionnaires bénéficient de plein droit de ce droit de vote double au sein de Chargeurs. Au 31 décembre 2009, 95 678 actions entraient dans cette catégorie. La société n'a émis ni part de fondateur ni obligation convertible sur l'année 2009.

11. Emprunts et dettes financières diverses

Le montant de 13 millions d'euros correspond essentiellement à des emprunts auprès de plusieurs filiales du Groupe ayant une pure activité de Holding financière.

Le remboursement de ces emprunts sera réalisé par réduction du capital ou par dissolution de ces sociétés.

12. Résultat exceptionnel

Natures	Charges	Produits
– Cession du solde Fashion Company.....	13,5.....	–
– Reprise de dépréciation.....	–.....	11,6
– Abandon de créance Fashion Company et reprise de dépréciation sur créance immobilisée.....	2,3.....	2,3
– Reprise de dépréciation sur compte courant Fashion Company.....	–.....	1,0
– Cession CFTM.....	0,7.....	–
– Risques reversement impôt aux filiales.....	1,3.....	–
– Indemnités versées à V2I Finance.....	0,5.....	0,5
– Reclassement des risques et charges en charges payées V2I Finance.....	0,9.....	0,9
– Remboursement divers par l'Administration fiscale.....	–.....	1,8
– Divers.....	0,2.....	–
Total.....	19,4.....	18,1

13. Impôts sur les bénéfices

13.1 Analyse de l'impôt

(en millions d'euros)	2009	2008
Impôt sur éléments courants.....	–.....	–
Impôt sur éléments exceptionnels.....	–.....	–
Produit d'intégration fiscale.....	0,3.....	0,9
Autres.....	–.....	–
Impôt sur les résultats.....	0,3.....	0,9

13.2 Depuis le 1^{er} janvier 1996, Chargeurs a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés pour la plupart de ses filiales françaises contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet d'imputer les résultats déficitaires de filiales sur les résultats taxables des filiales bénéficiaires, Chargeurs étant redevable de l'impôt du Groupe, dès lors que les filiales taxables se sont acquittées auprès d'elle de leur impôt.

13.3 Chargeurs SA a doté en 2009 une provision pour risques de reversement d'impôt d'un montant de 1,3 million d'euros sur certaines de ses filiales étant susceptibles d'être bénéficiaires en 2010.

13.4 L'imputation par Chargeurs des résultats déficitaires de certaines sociétés du Groupe sur des résultats taxables a permis de réduire l'impôt courant de 0,3 million d'euros, constituant ainsi un avantage de trésorerie.

14. Engagements financiers donnés avals et cautions

(en millions d'euros)

Les avals, cautions et sûretés réelles concernent :

– les filiales et les entreprises liées pour.....	121,7
– les autres engagements hors Groupe pour.....	–

15. Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2009, dans le cadre du régime fiscal des groupes pour lequel Chargeurs a opté, le déficit fiscal indéfiniment reportable de Chargeurs se monte à 205,5 millions d'euros.

Les décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges sont non significatifs à fin 2009.

16. Rémunération des dirigeants

Les montants des rémunérations versées au cours de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent respectivement à 30 000 euros et 502 561 euros.

17. Engagements envers le personnel

(a) Indemnités de fin de carrière

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2009.

Ces indemnités ne sont pas significatives et ne font pas l'objet d'une comptabilisation.

Le montant de ces engagements est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

(b) Droit individuel de formation

Au 31 décembre 2009, les obligations liées à ce droit individuel de formation n'ont pas été comptabilisées. Le solde des heures acquises au 31 décembre 2009 est de 57 heures.

18. Honoraires des Commissaires aux comptes

Suite au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge au titre du contrôle des comptes de l'exercice 2009 s'élèvent à un montant de 300 milliers d'euros.

19. Options de souscription ou d'achat d'actions

Au 31 décembre 2009, il n'y a plus aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions accordées au personnel de Chargeurs.

20. Événements post-clôture

Au cours des mois de février et mars 2010, la société a été destinataire de plusieurs assignations devant le conseil des prud'hommes émanant d'anciens salariés licenciés de sociétés dans lesquelles elle a détenu indirectement des participations. Le montant total des demandes s'élève à environ 5,5 millions d'euros. La société estime que ces demandes ne sont pas fondées.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% du capital détenu
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Chargeurs			
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par Chargeurs)			
Chargeurs Textiles	38 297	20 221	100,00
Chargeurs Films de Protection	231 247	1 515	100,00
Chargeurs Entoilage	14 914	30 462	99,99
Chargetex 34	6 077	(5 249)	100,00
2. Participations (de 10 % à 50 % au moins du capital détenu par Chargeurs)			
Chargeurs Deutschland	8 842	345	43,24
Autres sociétés diverses	NC	NC	37,50
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations			
1. Filiales non reprises au paragraphe A			
Françaises	294	237	–
Étrangères	100	682	–
2. Participations non reprises au paragraphe A			
Dans les sociétés françaises	–	–	–
Dans les sociétés étrangères	296	1 048	–

Valeur brute en compte des titres détenus	Valeur nette en compte des titres détenus	Prêts et avances consentis par Chargeurs et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par Chargeurs	Chiffres d'affaires hors taxes de l'exercice 2009 ⁽¹⁾	Bénéfice net ou (perte) de l'exercice 2009 inclus en capitaux propres	Dividendes bruts encaissés par la société au cours de l'exercice 2009
85 599	57 002	-	-	-	(16 711)	-
286 266	133 800	-	-	-	8	-
84 609	61 300	-	2 871	-	(10 484)	-
6 077	800	-	-	-	(3 501)	-
6 941	4 000	-	-	-	(207)	865
6 296	-	1 524	-	-	-	-
222	179	-	-	-	116	16
2	2	-	-	-	16	307
-	-	-	-	-	-	-
671	671	-	4 028	30 511	189	-

(1) L'essentiel des sociétés détenues par Chargeurs sont des sociétés holdings ayant une activité financière pure.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en euros)

Nature des indications	2009	2008	2007	2006	2005
I – Capital en fin d'exercice					
Capital social	166 033 552	166 033 552	166 033 552	164 691 152	162 107 952
Nombre d'actions	10 377 097	10 377 097	10 377 097	10 293 197	10 131 747
II – Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires, revenus du portefeuille, produits financiers et, produits accessoires (hors taxes)	3 867 432	16 035 306	3 767 350	8 873 696	17 236 760
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	(18 560 749)	11 573 410	(17 034 986)	(32 514 061)	(81 466 719)
Impôts sur les bénéfices	299 535	895 326	3 248 773	4 102 104	882 017
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(52 087 120)	(84 531 656)	4 066 695	4 512 636	(112 053 774)
Dividende net distribué	–	–	6 745 113	6 690 578	–
III – Résultats par action					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	(1,76)	1,20	(1,32)	(2,76)	(7,95)
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(5,02)	(8,15)	0,39	0,44	(11,06)
Dividende net attribué à chaque action	–	–	0,65	0,65	–
IV– Personnel					
Nombre de salariés	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	659	763	729	575	691
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (en milliers d'euros)	206	223	267	203	214

Rapports des Commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Chargeurs SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : L'évaluation des titres de participation est effectuée conformément à la note 1.2 de l'annexe. Nous avons examiné les

approches retenues par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 13 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

S & W Associés
Maryse Le Goff

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrat de services de gestion entre Chargeurs et Chargeurs Boissy

Dans le cadre de ce contrat signé le 2 janvier 2002 et de l'avenant à ce contrat signé le 5 janvier 2005, Chargeurs s'engage à assurer auprès de Chargeurs Boissy des services en gestion, financiers et de gestion des ressources humaines. En application de l'avenant à ce contrat, la rémunération de Chargeurs s'est élevée à 406 533 euros hors taxes au titre de l'exercice 2009.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 13 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

S & W Associés
Maryse Le Goff

assemblée générale ordinaire du 6 mai 2010

78 Rapport du Conseil d'Administration

78 Résolutions à caractère ordinaire

80 Organes de direction

assemblée générale ordinaire du 6 mai 2010

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION concernant certaines résolutions à caractère ordinaire soumises à l'Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous présentons le rapport du Conseil d'Administration concernant les projets de résolutions énumérées ci-après et soumises à votre approbation.

Rapport du Conseil d'Administration concernant les résolutions cinq, six et sept, à caractère ordinaire de l'Assemblée Générale

Ces résolutions ont pour objet de renouveler le mandat d'administrateur de respectivement Messieurs Jérôme Seydoux, Salim Meir Ibrahim et Georges Ralli pour la durée statutaire de trois ans.

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, desquels il ressort une perte de 52 087 120,24 euros, ainsi que toutes les opérations traduites par les comptes susvisés, ou résumées au rapport du Conseil d'Administration, comme effectuées pendant ledit exercice. Elle donne en conséquence quitus entier et sans réserve aux administrateurs de la société pour leur gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes et le bilan consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, desquels il ressort une perte de 45 940 000 euros, ainsi que toutes les opérations traduites par les comptes susvisés ou résumées au rapport du Conseil d'Administration, comme effectuées pendant ledit exercice.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, adopte les conclusions de ce rapport et, en conséquence, approuve expressément chacune des conventions visées, le cas échéant, par l'article L. 225-38 du Code de commerce et relatives dans le rapport susvisé.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que la perte de l'exercice s'élève 52 087 120,24 euros, décide d'imputer la perte de l'exercice et le report à nouveau débiteur sur le compte « Autres réserves » ainsi porté de 86 023 698,72 euros à 33 936 578,48 euros.

L'Assemblée Générale décide qu'il ne sera pas versé de dividende au titre de l'exercice 2009.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Montant du dividende net par action (en euros)
31 décembre 2008	–
31 décembre 2007	0,65
31 décembre 2006	0,65

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de **Monsieur Jérôme Seydoux** pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de **Monsieur Salim Meir Ibrahim** pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Septième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de **Monsieur Georges Ralli** pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Organes de direction

Comité de Direction

Eduardo MALONE
Président-Directeur Général

Laurent DEROLEZ
Directeur Général Chargeurs Films de Protection

Philippe HAROCHE
Directeur Juridique et Fiscal

Martine ODILLARD
Directeur des Ressources Humaines et de la Communication

Christophe POTHIER
Directeur Financier

Richard VON GERSTENBERG
Directeur Général Chargeurs Wool

Bernard VOSSART
Directeur Général Chargeurs Interlining

Conseil d'Administration

Eduardo MALONE
Président-Directeur Général et Administrateur
Début du mandat en cours : 2009
Renouvellement du mandat : 2012

Fonctions dans d'autres sociétés :

Co-Président : Pathé
Directeur Général : Pathé SAS
Président : EuroPalaces, Chargeurs Textiles
Membre du Conseil de Direction : Pathé SAS
Membre du Comité de Direction : EuroPalaces SAS
Président-Directeur Général : Sofi Emy
Administrateur : Compagnie Deutsch, Lanas Trinidad SA, Lainière de Picardie UK Ltd

Jérôme SEYDOUX
Vice-Président-Directeur Général Délégué et Administrateur
Début du mandat en cours : 2007
Renouvellement du mandat : 2010

Fonctions dans d'autres sociétés :

Co-Président : Pathé
Président : Pathé SAS, Pathé Distribution SAS, Pathé Production SAS
Directeur Général : Pricel SAS
Membre du Conseil de Direction : Pathé SAS
Membre du Comité de Direction : EuroPalaces SAS, Pathé Production SAS, Pricel SAS
Vice-Président, Administrateur et Membre du Comité des Investissements : Olympique Lyonnais Groupe
Gérant : Edjer EURL, Ojei SC, Sojer SC

Salim Meir IBRAHIM
Administrateur
Début du mandat en cours : 2007
Renouvellement du mandat : 2010

Giuseppe PIROLA
Administrateur
Début du mandat en cours : 2008
Renouvellement du mandat : 2011

Fonctions en cours dans d'autres sociétés :

Président du Conseil d'Administration : Studio Pirola
Pennuto Zei & Associati, Finanziaria Brera Srl (ancienne E-Thinkers Srl)
Administrateur : Antonello Manuli Finanziaria SpA, Auto Centauro de la Vallee Srl, Autocrocetta SpA, Coop-Lease SpA, F.Ili Gancia SpA, Gest Auto SpA, Gruppo Euro Auto 2000 SpA, Idea Uno SpA, Manuli Rubber Industries SpA, Manuli Strech SpA, Premium Car Rent Srl, Riso Gallo SpA, Terme di Saturnia Srl
Président du Collège des Commissaires aux Comptes : ABB SpA, ABB Cap SpA, ABB Estense Service SpA in Liq., Aliaxis Holding Italia SpA, Bluestar Silicones Italia SpA, Ecodeco Srl, Fineurop SpA, Glynwed Srl, Gruppo Industriale Tosoni SpA, OMR Holding SpA (Officine Meccaniche Rezzatesi), Prosciuttificio Rovagnati Srl, Redi HT Srl, Redi SpA, Rhodia Italia SpA, Rovagnati SpA, Sibelco Italia SpA

Georges RALLI
Administrateur
Début du mandat en cours : 2007
Renouvellement du mandat : 2010

Fonctions dans d'autres sociétés :

Président : Maison Lazard SAS, Lazard Frères Gestion SAS
Associé-Gérant : Compagnie Financière Lazard Frères SAS, Lazard Frères SAS, Lazard Frères Gestion SAS
Administrateur : SILIC, Veolia Environnement, VLGI
Membre du Conseil de Surveillance : Bazile Telecom (à compter de décembre 2009)
Censeur : Eurazeo
Deputy Chairman et Member : Lazard Group LLC (USA)
Chief Executive : European Investment Banking Business de Lazard (USA)
Co-Chairman : European Investment Banking Committee de Lazard (USA)
Membre : European Advisory Board de Lazard (USA)
Membre du Comité Exécutif : Lazard Strategic Coordination Company LLC (USA)
Administrateur : Lazard & Co. Srl (Italie), Lazard Investments Srl (Italie)

Mars 2010

Sommaire

- 2 Message du Président
- 4 Le Groupe et ses métiers
- 12 Les chiffres clés
- 13 Les informations boursières
- 14 Le développement durable
- 18 Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne
- 21 Attestation du Responsable du rapport financier annuel
- 22 Rapport du Directeur Financier

25 Comptes consolidés

- 61 Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

63 Comptes société Mère

- 75 Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes société mère

77 Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2010

- 78 Rapport du Conseil d'Administration
- 78 Résolutions à caractère ordinaire
- 80 Organes de direction
- 82 Contacts

Contacts

Siège social

29-31, rue Washington – 75008 Paris – France
 Tél. : + 33 (0)1 71 72 33 50 – Fax : + 33 (0)1 71 72 33 51
 www.chargeurs.fr
 Société anonyme au capital de 1 660 335,52 euros
 390 474 898 RCS Paris

Direction de la Communication

Martine Odillard
 Tél. : + 33 (0)1 71 72 30 43 – Fax : + 33 (0)1 71 72 33 67

Direction Financière, relations avec les investisseurs

Christophe Pothier
 Tél. : + 33 (0)1 71 72 33 50 – Fax : + 33 (0)1 71 72 33 66

Chargeurs Films de Protection

27, rue du Docteur-Émile-Bataille
 76250 Déville-lès-Rouen – France
 Tél. : + 33 (0)2 32 82 72 32 – Fax : + 33 (0)2 35 75 47 24

Chargeurs Interlining

Buire-Courcelles – BP 70112
 80202 Péronne Cedex – France
 Tél. : + 33 (0)3 22 73 40 00 – Fax : + 33 (0)3 22 73 40 01

Chargeurs Wool

C/O Chargeurs Wool (Argentine) SA
 Avenida de Mayo 605 – Piso 11
 C1084 AAB Buenos Aires – Argentine
 Tél. : + 54 (0) 11 4345 7983 – Fax : + 54 (0) 11 4342 0631

Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit SA, titulaire
 63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine – France
 Monsieur Yves Nicolas, suppléant
 63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine – France
 S & W Associés, titulaire
 8, avenue du Président-Wilson – 75116 Paris – France
 Monsieur Yves-Alain Ach, suppléant
 Audit Conseil Holding – 58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin – 75009 Paris – France

*Une version anglaise du rapport financier annuel
 peut également être téléchargée sur le site www.chargeurs.fr.*

Conception et réalisation

★ EURO RSCG C&O

Conseil rédactionnel

Jacques Guérin

Portrait du Président

Luc Perenom